

LYON - SPORT

Journal de tous les Sports

Organe Officiel de toutes les Fédérations et des principales Sociétés Sportives

DE LYON ET DU SUD-EST

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

ABONNEMENTS

Rhône et Dépts limitrophes, un an... 6 fr.
Autres départements, un an... 6 50
Etranger, un an... 8 fr.

Chaque demande de changement d'adresse
50 centimes en plus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

63, rue de l'Hôtel-de-Ville, 63

LYON

Les Annonces sont reçues :

A LYON :
AU BUREAU DU JOURNAL
A VIENNE :
A notre Bureau, 8, place du Palais

Croquis de Football

Un ciel gris et nuageux, un décor sombre fait d'une série de collinettes où s'étagent les villas et les cottages. Un voile brumeux s'élève lentement du Rhône qui baigne le pied de ce rideau un peu terne en cette saison.

Sur la pelouse du Grand-Camp, des cordes sont tendues qui limitent les espaces laissés aux joueurs et aux spectateurs. En l'air flottent des flammes multicolores qui coupent brutalement la teinte triste de tout cet ensemble. Dès deux heures le public arrive et les matcheurs sont déjà dans la tenue de combat : culotte légère, casquette collante, maillot, bras et jambes nus.

Et déjà un peu frissonnant sous la bise âpre, nous nous demandons s'il nous sera possible d'adorer ce que nous avons brûlé. Nous considérons cette foule, elle n'est guère enthousiaste pour l'heure et les cols des pardessus se relèvent sur les oreilles violacées. Mais le jeu s'organise, les camps, les places de chacun sont distribuées, tout le monde est à son poste, le ballon attend le moment de s'élever dans les airs.

La partie sera rude, nous dit-on ; le match étant international, nous avons devant nous des champions, les meilleurs et les plus forts. Cette observation faite, il nous semble que plus d'intérêt se dégage de ce groupe de jeunes hommes dont les biceps s'aperçoivent et dont les muscles se tendent. Il s'agit de gagner, de triompher, de faire voir que Lyon compte aussi des joueurs qui peuvent vaincre. Aussi les physionomies s'éclaircissent elles maintenant que l'on sait et c'est par un petit frisson que l'on souligne le coup de sifflet qui met en branle les équipes.

Oh ! alors, après quelques passes savantes, après quelques vigoureux coups, quelques chutes et quelques horions, on ne s'aperçoit plus que l'on est devant un paysage triste, l'on ne sent plus le froid, toute l'attention se porte vers le groupe où

se dispute avec acharnement une partie vivement engagée et qui promet des surprises.

L'action est un puissant cordial, les mains sont levées pour applaudir, tous les regards se concentrent vers le même but, les figures se contractent, on suit les péripéties qui deviennent palpitantes. A chaque instant, le coup de sifflet de l'arbitre retentit et chaque fois l'on voit les joueurs se quitter, se réunir par groupes, puis, sur un signe, repartir en courant. De plus en plus on s'échauffe, sur les figures des matcheurs la sueur perle et l'on voit les tempes s'enfler et battre.

Pendant le court instant de repos, ils viennent vers leurs invités. Les poignées de mains s'échangent ; les gants frôlent les mains terreuses, mais la sympathie n'en est pas moins accrue et le shakehand vigoureux.

Le jeu fait plaisir à voir ; parfois violent, il donne l'illusion de ces jeux de cirque dont nos anciens étaient fiers. Il élève l'âme aussi, car il ne reste qu'une impression de force mâle et virile ; il chasse les mauvaises pensées, il exerce l'œil et l'adresse, il fait des hommes de ces jeunes gens et non pas de ces mesquins smartes que l'on ne voit pas passer sans un haussement d'épaules sur l'asphalte de nos boulevards, à la recherche d'on ne sait trop quel plaisir de noctambule.

Le football, dit-on à côté de nous, c'est la suppression du faux-col, du stick et du huit restlets. Tant mieux, ne serait-il cause que de la disparition de ces objets qui font la gloire de nos gandins, qu'il aurait déjà bien du mérite.

... Les spectateurs se sont émus, les applaudissements soulignent joyeusement chaque coup adroit, les dames, pour mieux voir, se sont hissées sur les chaises. Il y a là des mamans, des sœurs, des amies, et toutes sont inquiètes. — Pourvu qu'il ne se fasse pas mal ! — Pourvu qu'il soit vainqueur, songe une cousine, fière de l'allure de son cousin.

Et tout d'un coup, l'enthousiasme atteint le délire, le ballon vient de s'enlever d'un seul coup et de franchir la limite, hip, hip, hip, hurrah ! la victoire est gagnée, les Lyonnais sont vainqueurs. Les mains ne s'arrêtent plus de battre, et les joueurs heureux sont déjà auprès du public, recevant les félicitations, les compliments, excitant l'envie de tous.

LES AUTOMOBILES ROCHET-SCHNEIDER

se distinguent
par leur

SILENCE ABSOLU
ABSENCE DE TRÉPIDATION
Fabrication supérieure

Et comme brusquement nous nous retournons, nous voyons, sans vergogne, une jolie cousine embrasser son cousin.

Amour et football peuvent donc à merveille s'entendre. Ce sont toujours des victoires à remporter, et l'une vaut bien l'autre.

THÉO-DUREUIL.

HIPPISME



EQUIPAGE DES DRAGS DE LYON

Drag Hounds du dimanche 21 janvier

Le temps a favorisé le drag de dimanche et a permis au field de se trouver plus nombreux. Étaient en effet présents : Mme et M. Paul Dugas, M. et Mlle Pierre Tresca, lieutenant et Mme Perret, Mme et M. Duplan ; MM. E. et P. Gillet, C. Cottin, V. Billioud, de la Perrière, comte de Chabannes, lieutenants Anginieur, Durand, etc.

Le meet était à la Chicotière, château Servan. Terrain excellent, aussi le train est-il particulièrement vite. La chasse traverse les communes de Dommartin et de Lentilly, les chiens bien en meute, et l'arrivée a lieu à la Tour de Salvagny.

Master of hounds : M. A. Damour ; brush à Mlle Tresca.

Remarqué : les équipages de Mme et M. Ennemond Richard, de Mme Duplan, de Mme de la Perrière, de M. L. Tresca, etc.

Demain, dimanche, 28 janvier, rendez-vous, à 1 h. 1/2, sur la place de Charbonnières. Retour : Dommartin.

L'équipage des Drags de Lyon a constitué de la manière suivante son comité pour l'année 1899-1900.

Président : M. Pierre Tresca.

Vice-président : M. Henri Balay.

Commissaires : MM. René Aynard, Alphonse Damour, Victor Billioud.

Commissaire militaire : commandant de la Rochère.

Nous apprenons avec plaisir les fiançailles de M. Alphonse Damour avec Mlle Renée de Barrin.

Membre de la Société des Courses et de l'Équipage des Drags de Lyon, secrétaire dévoué du Tennis-Club, sport dont il a été l'ardent initiateur parmi nous, M. A. Damour est un de nos gentlemen les plus accomplis et ne compte que des amis dans la haute société lyonnaise.

Lyon-Sport est heureux de se joindre à eux pour présenter à M. A. Damour et à sa gracieuse fiancée ses vœux sincères de bonheur et de prospérité.

LES COURSES

Courses de Nice.

TROISIÈME JOURNÉE. — Jeudi 18 janvier.

Prix de Menton (haies à réclamer). — 3.000 francs, 3.000 m. — 1. Fanor (2.500), h. gr., 6 a., 69 k. Le Sancy et Chicognette, au comte P. d'Heursel (C. Reeves). — 2. Salve (2.500), m. b.,

9 a., 71 k. M. E. Sortais (Maidment). — 3. Lutin III (2.500), m. b., 5 a., 69 k. M. J.-B Prudhon (Bogg).

Non placés : Vistola, Parthenay, Elphège, Le Tétraque, Belle-Isle.

Une longueur, trois longueurs.

Pari mutuel : 153 ; placés : 45, 46,50 et 20. Pelouse à 5 fr. : 67 ; placés : 14, 14 et 9.

Prix de S. A. S. le prince de Monacoi (steeple-chase handicap). — 10.000 fr., 3.400 mètres. — 1. Merry Boy, m. al., 5 a., 65 k. 1/2, par Clamars et Moss-Rose, au duc de Chaulnes (J. Clay). — 2. Crabe, h. b. b., 5 a., 60 k., à M. de Kiss (Kling). — 3. Arcadie II, f. b., 6 a., 60 k., au baron de Cholet (Courtiade).

Non placés : Cluny II (4^e), Fénelon, Savoyard, Algodor, Ventorillo, Vasco, Bajardo, Gamine II, Zouzou, Poudre-aux-Yeux, Vigoureux (tombé), Marantine (tombée).

Une demi-longueur, une longueur, deux longueurs.

Pari mutuel : Ecurie de Chaulnes, 87,50 ; placés : 36, 91, 50 et 32. Pelouse : 27 ; placés : 18,50, 51,50 et 22.

Prix Béthune (haies). — 6.000 francs, 2.800 mètres. — 1. Sémiramis, f. b., 9 a., 64 k., par Dauphin et Salamandre, à M. C. Bartholomew (West). — 2. Casilda, f. b., 4 a., 64 k., à M. Sanlaville (H. Galy). — 3. Tendre-Amour, m. al., 4 a., 6 k., à M. L. Raoux (J. Monk).

Non placés : Corrata, Edimbourg et Opportun (tombé).

Trois longueurs, quatre longueurs.

Pari mutuel : 21,50 ; placés : 18 et 38,50. Pelouse : 12 ; placés : 8,50 et 15.

QUATRIÈME JOURNÉE. — Dimanche, 21 janvier.

Prix du Chemin de Fer (steeple-chase à réclamer). — 3.000 francs, 3.400 mètres. — 1. L'Aurore (2.000), f. b., 6 a., 65 k., par Ermack et Lora, à M. Zubiaurre (F. Hall). — 2. Ménil-Jean (6.000), m. b., 6 a., 71 k., à M. Ch. Bianchetti (Bates). — 3. Oncle Jean (6.000), m. gr., 4 a., 66 k., à M. Zafropulo (Cam).

Non placés : Ventorillo, Edimburgh, Enghien, Energie, l'Arlésienne, Poudre-aux-Yeux, La Marquise, Vistola, Horloger, Le Cher et Monsieur d'Allouville (tombé).

Une demi-longueur, même distance.

Pari mutuel : Ecurie Zubiaurre, 23,50 ; placés : 34,27 et 300,50. Pelouse : 16 ; placés : 16,50, 15,50 et 48,50.

Grand Prix de la Ville de Nice (steeple-chase). — 50.000 fr., 4.000 mètres. — 1. Sémiramis, f. b., 4 a., 62 k., par Dauphin et Salamandre, à M. C. Bartholomew (West). — 2. Mélibée, m. al., 4 a., 64 k., à M. R. Maurain (Campbell). — 3. Audace, f. al., 4 a., 60 k., au baron de Cholet (Courtiade).

Non placés : Tancarville, Crabe et Nancy-Cole.

Une longueur, trois longueurs.

Pari mutuel : 43,50 ; placés : 25 et 17. Pelouse : 23,50 ; placés : 11,59 et 7,50.

Prix du Conseil Général (haies, handicap). — 3.500 francs, 2.800 mètres. — 1. Beauchief, h. b. b., 5 a., 62 k. 1/3, par Beaucler et Honible-Agnès, à M. C. Blanc (Wright). — 2. Opportun, m. b. b., 4 a., 64 k. 1/2, à M. Zubiaurre (F. Hall). — 3. Maugiron, m. b., à., 69 k. 1/2, à M. C. Bartholomew (West).

Non placés : Agha, Cabidoulin, Grenade, Cassio, Bajardo et Little Monarque.

Une longueur, trois longueurs.

Pari mutuel : 53 ; placés : 19,56, 18 et 19. Pelouse : 22,50 ; placés : 10, 13,50 et 14,50.

Courses de Vichy

Le Conseil d'administration et le Comité de la Société des Courses de Vichy ont tenu, mardi dernier, d'importantes réunions au Cercle International, siège de la Société. Sur la proposition des Commissaires, MM. de Neuffize, d'Arenberg et de Tracy, le Comité a adopté, dans ses grandes lignes, le pré-

programme des Courses de 1900, qui comportera *neuf* journées de Courses : les 8, 15, 22 et 29 juillet, 3, 5, 7, 9 et 12 août, avec 256.000 fr. de prix.

M. le duc de Brissac a été nommé commissaire pour 1900, en remplacement de M. le baron de Neuflyze, commissaire sortant.

OLD ENGLAND *solde tous ses Modèles de la Saison à 60 % de rabais.*

CHASSE



CHIENS

Club français du Chien de berger

Le Club français du Chien de berger vient de renommer pour 3 ans son comité. En voici la composition : président : M. Emmanuel Boulet; vice-présidents : MM. Jules Bénard et comte R. de Marcy; trésorier : comte G. de Germiny; membres : MM. comte de Bagneux, C. Bizouerne, A. Brandin, A. de Cérès, comte A. de Chézelles, C. Deloncle, E. Deyrolle, Dutey-Harispe, E. Fortier, E. Gilbert, C. Guyot, C. Lhothelain, H. Marchand, marquis de Martel, Menans de Corre, E. Menault, Milne-Edwards, T. Prieur, Roussille, H. Sagnier, G. Sévrette, S. Thieulent, A. Touchard, C. Triboulet.

A l'Assemblée générale du Club qui a eu lieu le 23 décembre, le président, après avoir remercié ses collègues et avoir énuméré les travaux faits pendant l'année, a fait ressortir que la situation du Club s'était beaucoup améliorée depuis un an, grâce à de nombreux et généreux donateurs, auxquels il a adressé de chauds et sincères remerciements. Il a terminé ainsi : « Pour que le Comité puisse réaliser ses projets, c'est-à-dire faciliter l'amélioration de nos deux principales races, en achetant de beaux et de bons étalons de Brie et de Beauce, destinés aux chiennes appartenant aux membres du Club ou à leurs serviteurs, et donner dans les concours des récompenses plus importantes, il est utile, pour qu'il ait de plus grandes ressources, que vous lui envoyiez tous de nouveaux adhérents.

« Il faut lutter longtemps pour voir s'accomplir la réalisation d'une idée bonne; il faut aussi une grande persévérance pour secouer l'indifférence des uns, vaincre la résistance des autres. Continuez donc à faire comprendre aux bergers et conducteurs de bestiaux, aux agriculteurs possesseurs de troupeaux, à tous les propriétaires de fermes, qu'ils ont le plus grand intérêt à faire partie du Club, dont la cotisation annuelle n'est que de 5 francs.

« Faites notre Club fort pour que sa voix soit puissante, recrutez des adhérents, ne comptez pas seulement sur le zèle de notre vigilant Comité, mais comptez aussi sur vous-même.

« C'est le vœu le plus sincère que nous formons, dans l'intérêt de l'agriculture et pour la prospérité du Club français du Chien de berger. »

TIR AUX PIGEONS

Tir aux pigeons de Monaco

Mardi 16 janvier. — 49 tireurs ont disputé le **prix Curling** Les deux premières places ont été partagées entre MM. Dubois et le baron de Molembaix, 7/7; la troisième place a été également partagée entre MM. Roberts, J. Grasselli et le baron de Montpellier, 6/7.

Les gagnants des **autres poules** sont MM. Roberts et Hudeler.

Mercredi 17 janvier. — 46 tireurs ont pris part au **prix Hall**. Les deux premières places ont été partagées entre MM. J. Grasselli et Spalemont, 11/11; la troisième place a été partagée entre MM. Liebert et Robinson, 10/11.

Les gagnants des **autres poules** sont MM. Charrier, de Pape et Robinson.

Vendredi 19 janvier. — Le **prix Moncorgéa** réuni 51 tireurs. MM. Brasseur, J. Grasselli et Gaillardo 8/8, se partagent les trois premières places.

Les **autres poules** sont partagées entre MM. Asti et J. Grasselli.

Lundi, 22 janvier. — Le **Prix Gayoli** a réuni soixante-dix tireurs. Les trois premières places ont été partagées entre MM. Riols, Paccard et Langhendonek, 8/8.

TIR

Tir debout et en position libre.

Lettre ouverte à M. E. Isabelle, publiciste français.

MON CHER CONFRÈRE,

Entre hommes habitués à tenir en main la plume ou le fusil, les compliments sont inutiles. Je me permets donc de vous adresser cette lettre, dans l'espoir de contribuer, si peu que ce soit, au succès du grand Concours français qui réunira, à Paris, en si grand nombre, les tireurs de tous les pays du monde.

Je vous écris pour combattre quelques-unes de vos propositions, contenues dans votre lettre publiée par le *Lyon-Sport* du 6 courant, et adressée au Comité directeur du grand concours de l'Exposition. En m'adressant à vous, je suis sûr d'être lu et de voir prendre en considération, même par ce Comité, mes observations qui, je l'espère, ne seront pas pour lui déplaire.

Je commence par déclarer que, comme nombre et qualité de catégories, je trouve très complet le programme du Comité, sauf l'adjonction d'une catégorie à 300 mètres, position libre, comme entraînement au match, catégorie qui pourrait se faire, suivant la proposition de M. Grasset, publiée dans le n° 1 du *Tir National*, avec récompense exclusive au centre.

Je déclare également que je suis absolument d'accord avec vous, mon cher confrère, sur les séries **illimitées**, soit à l'arme nationale, soit à arme libre, qui devraient être de trois coups plutôt que de quatre; c'est aussi l'avis de M. Grasset.

La série de trois coups sur une cible fractionnée comme l'est celle de « l'Union », avec un centre de 8 centimètres, joue, à mon humble avis, deux rôles absolument contraires. Le premier consiste à faciliter aux moins habiles l'obtention d'un prix, grâce à la chance de placer deux coups bons sur une série de trois coups, et cela est très important si l'on reconnaît que la masse des tireurs a besoin de grands encouragements. Son second rôle est d'assurer aux forts tireurs la première place. En effet, si, sur une seule série, un débutant peut avoir la chance de réussir trois coups, il est juste de dire qu'il sera plus facile à un bon tireur d'avoir un coup malheureux sur quatre que sur trois. En Italie, il y a longtemps que pour les cibles à nombreuses divisions on emploie les séries de trois coups et *tous* s'en trouvent satisfaits; par tous, j'entends les tireurs forts et faibles... et la caisse du tir.

Pour que le tir par séries de trois coups soit ce qu'il doit être, il est nécessaire que le dixième au moins des prix de séries ne soit pas de valeur insignifiante; sinon disparaît pour les forts tireurs tout avantage de *battre* la catégorie et apparaît, pour eux, celui de s'en tenir à un tir médiocre, obtenu avec peu de fatigue, mais très rémunérateur.

On ne saurait donc jamais assez louer l'institution de la catégorie des *prix d'excellence*, qui devrait être bien dotée, de manière à récompenser autant que possible la constance des forts tireurs et leurs frais dans chaque catégorie.

Nous avons tous l'expérience des grands concours et nous savons que ceux qui remplissent la caisse du tir sont précisément les tireurs les plus passionnés, c'est-à-dire, ceux qui parfois s'en tirent avec un petit bénéfice, mais qui, la plupart du temps, paient le double ou le triple du quatrième ou cinquième prix qu'ils ont gagné.

Mais, venons au cœur de la question.

Je ne suis pas d'accord avec vous et plusieurs de vos confrères, lorsque vous demandez, pour les armes libres, le tir debout exclusivement. Le tir debout, vous le savez mieux que moi, sur une cible fractionnée, devient, pour la masse des tireurs, un tir de chance.

Les armes libres devraient avoir, elles aussi, la position libre. On égaliserait ainsi toutes les forces et je m'explique.

Quelle est notre principale préoccupation dans le tir à l'arme libre ? Disons-le franchement. Nous tous, tireurs français, italiens, allemands, etc., nous reconnaissons que, dans le tir à genou, les Suisses sont les premiers tireurs du monde. Est-ce donc à cause des Suisses que l'on n'adopte pas le tir à genou ? Vous-même, vous appelez le tir couché la plaie du tir français. Je puis vous en dire autant pour le tir italien. Mais alors pourquoi adopter exclusivement le tir debout pour les armes libres ? Si le tir couché est une plaie pour le tir français pourquoi donc ne réclamez-vous pas la seule position debout même pour l'arme nationale ? Vous ne le faites pas parce que vous savez fort bien que deux tiers des tireurs français resteraient chez eux.

Le Comité du tir lancera ses invitations aux tireurs du monde entier et précisément dans les catégories où l'on peut tirer avec l'arme que l'on connaît très bien ; pourquoi voulez-vous mettre une délimitation ? Les mêmes raisons qui militent en faveur des tireurs français pour la liberté de position dans le tir à l'arme nationale militent également en faveur des tireurs étrangers dans le tir à l'arme libre.

Je suis plutôt d'avis que le tir à séries fixes, que vous voudriez voir aboli et que je vois, avec plaisir, maintenu, pourrait utilement avoir lieu dans les trois positions.

Vous réclamez un championnat international à l'arme libre et tir debout. Comme il y a déjà les catégories à séries fixes, je crois qu'il n'y a pas besoin d'une telle adjonction, sauf le cas où l'on pourrait l'appliquer à la catégorie d'entraînement au IV^e match, et encore ce serait dangereux, car cette catégorie devra être à séries **illimitées** à volonté, autrement il serait inutile de l'instituer.

Un autre point à discuter et j'ai fini. Pour le concours par sociétés, vous proposez la double classification de séries et de centre, comme cela a eu lieu à Marseille. Cette double classification (qui a si bien réussi aux tireurs italiens venus à Marseille), a un avantage et un défaut. L'avantage — et vous l'avez signalé — est celui d'un concours plus grand : nous sommes d'accord là-dessus ; le défaut est celui-ci : dans la classification du centre, qu'entend-on récompenser dans les sociétés ? Rien ! Et alors quelle valeur morale aura la médaille attachée à la bannière sociale ? Ni plus ni moins que la valeur correspondant à la classification de séries. S'il en est ainsi, et dans votre impartialité vous le reconnaîtrez, pourquoi récompenser comme mérite collectif le *coup de chance* individuel ?

Vous voulez le concours de tous. Vous voulez que personne ne manque à l'appel ? Unissez votre voix à la mienne pour demander, dans le *Concours de sociétés* : récompense à la société en calculant le total des points ; récompense individuelle pour le **centre**.

Excusez-moi d'avoir pris la parole dans une question qui intéresse les tireurs du monde entier ; c'est qu'à Paris nous voulons venir, non par dizaines, mais par centaines de tireurs.

J'espère que le Comité du tir voudra bien prendre en considération les raisons que je viens d'exposer.

Je vous salue cordialement en attendant le plaisir de vous serrer la main, à Paris, le jour de l'ouverture du Tir.

A. MAGAGNINI.

RÉPONSE

A Monsieur A. Magagnini

Directeur du *Tiratore Italiano*,

MONSIEUR ET CHER CAMARADE.

Si vous n'avez pas eu l'intention de faire un compliment à l'homme qui tient, tour à tour, le fusil et la plume, vous lui avez valu un grandissime honneur, en examinant et en commentant la *page* qui a été lue, il est vrai, au Comité du Concours de 1900, mais pour être écartée aussitôt.

Pourtant, votre précieuse intervention aura son plein effet, car si ma lettre a été mise au carton, les mesures de principe adoptées par le Comité d'organisation, sont *identiquement les mêmes* que celles que j'avais eu l'idée de présenter, et qui sont la résultante d'une campagne, dans la presse du Tir, qui dure depuis deux lustres.

Vous le voyez donc, cher Monsieur Magagnini, rien de votre excellente communication ne sera perdu, puisque vos judicieuses remarques s'adaptent universellement aux adoptions faites par le Comité du Concours français, lequel tiendra à y répondre, ainsi que cela est son devoir.

Quant à votre serviteur, il vous dira, si vous le voulez bien, son sentiment en regard des points de discussion que vous avez bien voulu soulever ; mais je ferai précéder ce travail d'un rapide exposé du *motif initial* d'où procède le programme du concours dont nous occupons aujourd'hui, et qui a l'intention d'être la *révolution du tir*, tant souhaitée par les patriotes de chez nous :

« Il est avéré — ai-je écrit en 1891 — qu'aujourd'hui la question du Tir est arrivée à une bifurcation et que, pour ou contre les aspirations des partisans de ceci ou de cela, il faut donner une orientation à la marche de l'Œuvre.

« Scrons-nous contredit en prétendant que les précédents usages vont avoir bientôt vécu ; que les artistes tireurs vont cesser d'être la base de l'œuvre pour en devenir le superbe ornement ?

« Les maîtres ne se plaindront pas ! »

« Ils comprendront, puisque l'œuvre du tir doit faire le pays fort, puisque c'est question patriotique, nationale qu'eux les grands tireurs, qui n'ont plus rien à apprendre, ont cessé d'être intéressants sans cesser, pour cela, d'être utiles.

« Les moyens tireurs apprécieront à leur tour, que s'ils ont une chance de perfection, il est une catégorie plus intéressante qu'eux encore : les faibles, et encore plus que ceux-ci : les jeunes ! »

(Le concours national de 1893 était trop proche et se fit sur les procédés connus ; mais le concours de Marseille 1899 commença la mise en pratique des moyens préconisés par les utilitaires, moyens qui triomphent sur toute la ligne, aujourd'hui.)

La logique imposait donc, pour obéir à ce qui précède, d'être d'abord sévère à l'endroit des sacrifices dont seuls les grands tireurs et les tireurs à talent suffisant auraient le profit. Or, rien que pour trois catégories : 1^o « Excellence » ; 2^o « Série fixe aux armes nationales » ; 3^o « Série fixe aux armes libres », il était indiqué un total de 45,000 francs, c'est-à-dire le quart de l'ensemble des prix de concours, alors qu'une multitude de récompenses très élevées étaient encore ménagées aux maîtres tireurs, dans une foule d'autres catégories et, qu'en plus, le remboursement des cartons venait leur apporter une subvention sans cesse renouvelée.

Certes, il convient — comme vous le dites justement — de récompenser le savoir qui a coûté beaucoup à acquérir ; mais

enfin, les tendances nouvelles étant loin de vouloir produire et d'entretenir un petit nombre de phénomènes, *mon plan* a élagué les *trois* catégories en question et le comité en a rétabli *deux*, vous donnant, en quelque sorte, gain de cause avant conclusions déposées et sans me donner le moindre tort car, premièrement, la catégorie « Excellence », non présentée sous la forme qu'elle eut au concours de 1896, est surtout acceptable en ce sens qu'elle provoquera une émulation, dont les recettes des catégories à volonté qui y concourent trouveront leur compte, quand, en 1896, la réunion de différents tirs en unique série, n'avait de répercussion, ni financière, ni de compétition; et, secondement, la série fixe « armes nationales », se trouve non seulement comprise dans le concours, sans causer de détriment aux mesures nouvelles, mais renferme le principe essentiel de ces mesures-là: *la récompense à tous les participants*, sous réserve d'un minimum de points, si bas fixé que c'est bien la timbale à tous les tireurs.

Je ne vois pas que, jusqu'ici, nous ne soyons d'accord.

Nous le sommes encore sur la question de la série à *trois* balles et, comme vous, je comprends que la diminution des coups d'une série ne mettra nullement le maître tireur en infériorité de talent, *mais seulement permettra* au tireur moins fort *de se hisser* au tir soutenu et, par une passe heureuse, d'atteindre un rang que la série à coups plus nombreux lui aurait plus longtemps interdit. Cette restriction faite, la mesure conserve encore une si grande importance que, tous en France, nous sommes ravis de la décision que le Comité du concours a prise à *l'unanimité*.

Votre manière d'envisager l'attitude des tireurs en face de prix insuffisamment rémunérateurs s'harmonise tout à fait avec celle du Comité, puisque les récompenses de têtes sont très consistantes et que l'esprit de la catégorie « Excellence » est d'inciter les maîtres à une terrible lutte; donc, pas de crainte que les artistes se contentent — au détriment de la fortune du concours — du prix que quelques séries pourraient leur assurer sans le moindre effort.

Nous voici aux positions de tir.

Le comité a décidé, comme je l'indiquais: aux armes, libres — Championnat International et catégorie à volonté — position debout; à genou pour le Lebel.

Sur ce point, nous différons d'avis et voici ce que j'oppose aux considérations que vous avancez:

Oui! le tir à plat ventre est la plaie qui nous dévore, mais cette plaie là nous serait encore bien agréable, précieuse même, si elle avait atteint la masse des Français qui ne tirent pas, car mieux vaudrait posséder des millions de tireurs de maîtres, que des millions d'indifférents. Lors, reconnaissant qu'il est presque impossible de séduire les tireurs qui débutent à l'arme de guerre, autrement que par le tir couché, la conséquence de cette méthode veut fatalement que la majeure partie de nos tireurs soient d'invétérés horizontaux, auxquels il faut la position préférée, sinon — comme vous le précisez avec raison — ils resteraient chez eux.

Mais il ne s'en suit pas qu'il ne faille tenter un réactif à cet état et c'est pourquoi j'ai pensé, et le Comité comme moi, que l'arme libre, l'arme que le tireur a soignée et mise au point, l'outil de prédilection devenu eu quelque sorte un membre de son possesseur, pouvait, plutôt que l'arme de guerre, fournir la lutte dans la position du vrai tireur, dans l'attitude qu'on est bien obligé d'estimer la plus noble.

D'ailleurs, le principal point à sauvegarder, c'est *l'égalité*. Or, nous sommes atteints du même mal et nous nous trouvons en face de semblables difficultés que les chances de la section *centre*, très bien dotée, sauront rendre moins ardues.

Concernant le concours des sociétés, vous faites une distinction qui se rencontre absolument avec la décision prise par le Comité: il y aura bien le *centre* pour les délégations; seulement la qualification ne sera pas *prix*, mais *primes*, ce qui aurait été le résolutif de mon programme, si, ne craignant la

longueur de l'exposé, j'étais allé plus avant dans l'examen de la pratique des procédés.

Le Comité abonde encore dans votre sens, en attribuant des prix individuels aux délégués des sociétés, mais avec cette différence qu'au lieu du classement au *centre* pour ces délégués, c'est le point qui déterminera le prix,

En résumé, mon cher M. Magagnini, je ne vois pas encore que nos idées générales sur le tir soient différentes; j'incline même à penser que nous serions bien deux têtes sous le même bonnet, et que, comme votre petit confrère français, vous conclurez:

Que le Concours de 1900, en tant que considéré par nos amis d'Italie, de Suisse, de Belgique, de Hollande, etc., est exceptionnel de libéralisme, car *toutes les catégories*, à part les championnats nationaux et le concours militaire, leur sont ouvertes sans aucune restriction, *ce qui ne se rencontre nulle part*.

Et qu'au point de vue national, le dit programme marque une révolution positive. En effet, le *motif initial* rapporté au commencement de la présente, s'ajuste absolument avec les résolutions qui viennent d'être prises. Hier, les humbles payaient pour les forts, et sans espoir; aujourd'hui, on les encourage, *sans péage*.

Toutes les catégories du concours réservent aux moins initiés l'encouragement le plus réel, le plus tangible; d'abord, c'est l'assurance d'être lauréat de prix dont même le plus minime est de valeur supérieure à la mise, car, sans s'occuper du nombre de séries brûlées, — dans les concours à volonté — il suffit de faire *dix points* en *trois* balles, pour être primé, et un minimum de points, accessible à n'importe quel occasionnel, dans les séries fixes, championnats compris.

Mais cet avantage, *tous lauréats*, ne chemine pas seul: la belle balle, qui figure dans toutes les catégories, même celle des revolvers d'ordonnance, n'a pas plus de rigueur pour la mazette que pour tout autre, et le plus innocent des commerçants pourra décrocher le prix de 500 fr.

Cet à tous les coups l'on gagne vaincra certainement les résistances les plus opiniâtres, quant au tir individuel, tellement est emballant le sentiment qui ressort de la certitude de jouer à coup sûr. Et, vis-à-vis des collectivités, l'effet sera plus considérable encore, attendu que les sociétés ne présument plus la possibilité d'une réussite, elles en seront certaines, le *centre sauveur aidant*. De là, exodes innombrables vers Satory, d'où l'on reviendra enthousiasmé des procédés nouveaux, dont on ne manquera pas de faire profit pour le grand bien de la devenance de l'*Œuvre*.

Pour autrement dire, le programme du concours de l'Exposition — sans oubli de la série populaire sur silhouette — deviendra l'abécédaire du Tir français, en tête duquel la série de 3 balles sera inscrite comme le plus précieux des moyens de propagation du tir confirmatif.

Et, nonobstant *ces sourires* aux faibles et aux nouveaux, les grands tireurs ont magnifiques parts. Aussi, tant maîtres de tous les pays, que sous-maîtres, que moyens et tireurs de toutes les forces, le nombre sera si grand à Satory, qu'on aura bien de la peine à se rencontrer, si l'on ne convient d'un signe de reconnaissance.

Je vais songer à cela, car je tiens à me donner le grand plaisir de vous voir, mon cher confrère, dès mes premiers pas sur le sol de la fête du Tir.

Et, en attendant l'ineffable bonheur de vous serrer la main, croyez-moi votre dévoué,

E. ISABELLE.

Nous publions sans commentaires ainsi qu'on nous le demande, un article paru dans l'*Express* du 20 janvier et dont il a été beaucoup question cette semaine dans le monde du tir à Lyon.

Le Tir de guerre

Les leçons les plus profitables sont trop vite oubliées. Celle qui se dégage en ce moment de la supériorité des Bôrs, grâce à l'excellence de leur tir, sera peut-être bientôt perdue pour

nous avec tant d'autres, On s'était aperçu, lors de la guerre désastreuse de 1870, que si nos soldats ne manquaient ni de courage ni d'initiative, l'expérience de l'arme leur faisait défaut et qu'ils gaspillaient leurs munitions sans effet utile. Aussi, dès que la paix fut assurée, une foule de sociétés de tir s'organisèrent sur tout le territoire et préparèrent à notre armée des phalanges de tireurs remarquables.

L'exercice du tir s'étendait de plus en plus chaque jour; après les sociétés des grandes villes, d'autres se formaient dans les cantons, même dans les communes, et bientôt, lors des grands concours internationaux, les sections françaises pouvaient rivaliser sans trop de difficultés avec les meilleurs fusils de Suisse, de Belgique et d'Italie. Nos champions n'hésitaient pas à provoquer l'étranger jusque chez lui, et à Genève, à Lausanne, à Milan, de nombreux prix furent enlevés par des Français.

Pendant dix années, l'émulation ne fit que grandir; les encouragements des chefs de l'armée et du gouvernement prouvaient qu'on comprenait en haut lieu l'importance de cette préparation à la guerre. Non seulement les sociétés de tir maintenaient dans l'armée de seconde ligne les sentiments patriotiques et l'entraînement continu pour être prêts à l'heure soudaine, mais elles initiaient les jeunes gens, les pupilles à la connaissance et à la pratique de l'arme, elles cultivaient dans les futurs soldats le coup d'œil, la sûreté de main et le sang-froid.

Puis tout à coup, il y a cinq ou six ans, les exhortations officielles manquèrent, les subventions s'amoidrirent ou disparurent. On préféra détruire les munitions des fusils ancien modèle plutôt que de les accorder gratuitement aux tireurs qui, cependant, s'exerçaient pour la patrie. On leur mesura les cartouches avec une parcimonie extraordinaire, et l'on fit payer par les sociétés celles dont elles ne pouvaient justifier l'emploi exact dans un concours. On prêta des fusils Lebel avec autant de précautions que si chaque tireur eût été soupçonné d'espionnage et, quand une seule vis manquait à une arme, il fallait le poids du fusil en paperasses de toutes sortes pour faire régler par les administrations successives une détérioration de quelques centimes.

Il semblait qu'on eût juré de détruire le tir en France: on y est presque parvenu. Privées de subventions et de prix, endettées de toutes façons, les sociétés durent se dissoudre, les cantons après les communes, puis les chefs-lieux; les stands se fermèrent les uns après les autres, et les sociétaires en qui l'esprit de solidarité persistait furent obligés pour le satisfaire de s'enrôler dans les multiples orphéons que ministres, députés et municipalités protègent avec énergie parce qu'ils y trouvent les éléments des cortèges pour les attendre au débarcadère des gares ou les secours pour cacher sous les fionsfions, dans les fêtes, les comices et les conférences, la pauvreté de l'éloquence officielle.

Il ne subsista en France que quelques sociétés de tir, trop puissantes par les ressources pécuniaires ou par le nombre des adhérents pour être entraînées dans la chute des autres.

Fait à constater: la décroissance des sociétés de tir en France fut en raison proportionnelle de l'extension des idées socialistes. Cette proportion était d'autant plus naturelle que les progrès de l'internationalisme ne pouvaient s'effectuer qu'au détriment du patriotisme.

Le mal provenait principalement de ce que les sociétés de tir de province s'étaient laissées inféoder sans défiance à une fédération dont le siège est à Paris et dont les chefs, ambitieux de décorations et d'honneurs, entendaient bien faire servir leurs visées personnelles le levier considérable qu'on abandonnait entre leurs mains. Ils n'eurent pas d'autre but que de se faire les serviteurs des ministères successifs, implorant du gouvernement de grosses subventions pour les sociétés parisiennes, mais tenant soigneusement les sociétés provinciales à l'écart de ces répartitions.

Cette façon d'agir se manifesta naguère avec un sans-gêne

extraordinaire. Le véritable initiateur des sociétés de tir en France avait été Paul Déroulède, qui leur consacra généreusement une bonne partie de sa fortune; le jour même où la Haute Cour le condamnait, M. Mérillon, président de l'Union des Sociétés de Tir, n'hésitait pas à jeter par dessus bord l'ancien bienfaiteur de ces sociétés et offrait à l'ennemi acharné de M. Déroulède, à M. Waldeck-Rousseau, la présidence d'honneur de la Fédération.

Quand le virus de la politique se met dans une organisation, celle-ci est perdue: ainsi en sera-t-il malheureusement pour le tir si l'on continue de pareils errements. Le gouvernement radical montrera des trésors de générosité pour les électeurs de M. Jean Dupuy; il délèguera quelques-uns de ses membres aux concours de musique ou de gymnastique régionaux; mais le tir tient à la fois du patriotisme et du militarisme, et il ne saurait l'encourager sans forfaire à ses engagements avec l'Extrême-Gauche.

C'est pour cela que la leçon de la guerre du Transvaal ne saurait profiter à la France; c'est pour cela que nous ne parviendrons plus jamais, peut-être, à former de bons tireurs: les politiciens socialistes n'en veulent pas. MONTELLIER.

COMMUNICATIONS

Société de Tir de Lyon. — *Banquet annuel.* — Le groupe des tireurs de section a l'honneur d'informer les membres de la Société, que son banquet annuel aura lieu samedi soir, 10 février.

Les membres de la Société qui désireraient se joindre à leurs camarades du groupe, sont priés de vouloir bien se faire inscrire au bureau de la Société, 9, rue du Garet, avant le 6 février, dernier délai.

☘ **Dimanche, 28 janvier,** de 8 heures du matin à la nuit, troisième séance de l'Ecole de tir réservée aux jeunes gens nés dans les années 1879, 1880, 1881, 1882 et 1883. Cette séance aura lieu au fusil Lebel, tir réduit à 25 mètres (système Jouvot), ainsi que la séance du 4 février. Après cette dernière date il ne sera plus reçu d'inscriptions.

Le même jour, les exercices de tir des Sociétés de gymnastique, ainsi que le tir aux cartons réservé aux sociétaires, auront lieu dans les conditions habituelles.



AVIRON

VICHY. — Aviron Vichyssois

Cette Société a renouvelé son bureau, pour 1900, de la façon suivante :

Président : M. Dubessay Victor.

Secrétaire : M. Gannat J.

Trésorier : M. Durand M.

Conservateur du matériel : M. Ayel C.

Capitaine d'entraînement : M. Gaume J.

La Société a ensuite fixé la date de ses régates au dimanche 22 juillet 1900.

MAISON CH. PERNOT

91, Rue de l'Hôtel-de-Ville, LYON

Fabrique Nationale d'Armes de guerre HERSTAL, Liège

La sans chaîne OMEGA
Bicyclettes sans chaîne, depuis 380 fr. jusqu'à 525 fr.

NOTA. — Toutes les Machines sont garanties contre les vices de fabrication, ainsi que les Pneumatiques.



CYCLISME

Fédération Cycliste Lyonnaise (F.C.L.)

(Fondée en 1896)

Siège administratif : Café de la Paix, place Bellecour, Lyon.

Sports pratiqués : Cyclisme et automobilisme.
14 sociétés affiliées.

Président d'honneur : M. Terrasse, place des Terreaux, 7.

Conseil d'administration (16 janvier 1900).

Président : M. Regiret (B. A. C.), rue Tronchet, 36.

Vice-présidents : MM. Roussillon (U. V. L.), rue Dubois 12; Laurent (C. L.), rue Gentil, 11.

Trésorier : M. Cimon (C. P.), rue Martin, 11.

Secrétaires : M. Reynaud, rue des Charmettes, 5; M. Jannon, rue de la Pyramide, 37.

Jour ordinaire des séances administratives : Dernier mardi de chaque mois.

Sociétés affiliées

- 1° Automobile et Bicycle-Club de Lyon (A.B.C.), délégués : M. Reguet, rue Tronchet, 25.
- 2° Cyclophile Lyonnais (C. L.), délégué, M. Laurent, rue Gentil, 11.
- 3° Cercle de la Pédale (C.P.), délégué, M. Cimon, rue Martin, 11.
- 4° Cyclophile Vaisois (C.V.), délégué, M. Joannin, rue de la Pyramide, 37.
- 5° Union Vélocipédique Lyonnaise (U.V.L.), délégué, M. Roussillon, rue Dubois, 12.
- 6° Cyclophile Villeurbannais (C.V.), délégué, M. Rigard, place des Maisons-Neuves, 24.
- 7° Omnium de Lyon (O.L.), délégué, M. Chapuis, rue Tronchet, 91.
- 8° Pédale Charpenoise (P.C.), délégué, M. David, rue Magenta, 9.
- 9° Vélo-Sport (V.S.), délégué, M. Perrin, rue Vieille-Monnaie, 23.
- 10° Bicyclette Lyonnaise (B.L.), délégué, M. Crouzet, place de la Croix-Rousse, 21.
- 11° Rapid-Club de la Cité (R.C.), délégué, M. Viel, avenue de Saxe, 86.
- 12° Vieux Fervents de la Pédale (V.F.P.), délégué, M. Roche, rue du Bât-d'Argent, 23.
- 13° Vélo-Club Lyonnais (V.C.L.), délégué, M. Bligny, rue Cuvier, 90.
- 14° Joyeuse Pédale de St-Clair (J.P.S.C.) délégué, M. Reynaud, rue des Charmettes, 5.



Cyclophile Lyonnais

Fondé en mai 1883.

Couleurs : Bleu et crème. — Devise : *Ascendam.* — Insigne : C. L. au centre d'une roue.

Siège administratif : rue d'Algérie, 23, Lyon.

Sports pratiqués : cyclisme, tourisme, automobilisme, courses.

Nombre de membres : 8 membres d'honneur ; 23 membres honoraires ; 224 membres actifs.

Conseil d'administration (12 janvier 1900) :

Président : M. Terrasse, rue de la République, 10.

Vice-présidents : MM. Rohmer, 100, rue de l'Hôtel-de-Ville; Brunier, 138, cours Lafayette.

Trésorier : M. Blanc, 35, chemin St-Victorien; trésorier adjoint : M. Burdin, 16, rue de la Gerbe.

Secrétaire : M. Reydellet, 19, rue de l'Hôtel-de-Ville; secrétaire-adjoint : M. Francillon, 23, rue Vielle-Monnaie.

Conseillers : MM. Paul Laurent, C. Giraud, Cruiziat, Gagnaire, Biérix, Faure.

Affilié à la Fédération du Haut-Rhône et à la Fédération Cycliste Lyonnaise; délégué : M. Paul Laurent, 11, rue Gentil.

Jour ordinaire des séances administratives le vendredi et réunions sportives le mercredi.

Cyclophile Vaisois (C. V.)

Fondé en 1894

Couleurs : Noir et jaune.

Siège administratif : Brasserie Comte, 33, quai de Vaise. Lyon.

Sports pratiqués : cyclisme et automobilisme.

Président d'honneur : M. Fleury Ravarin, député, et M. Comte. Membres honoraires : 20 ; membres actifs : 50.

Conseil d'Administration (16 décembre 1899).

Président : M. Emile Perdriz, rue de la Pyramide 49.

Vice-présidents : M. Pierre Joannon, rue de la Pyramide 37 ; M. Jean Morel, quai de Vaise, 35.

Trésoriers : M. Stéphane Blanc, rue de la Monnaie 11 ; M. Martelat, rue de la Bourse 4.

Secrétaires : M. Royer, rue des Docks, 46 ; M. Rivat, rue Duhamel, 5.

Archiviste : M. Octave Javelle, quai Pierre-Scize, 70.

Capitaine de route : M. Pierre Humbert, S.A.M., rue de la République, 22.

Conseillers : MM. Fournier, S. M. A., rue de la Paix, 4 ; Gros, rue Saint-Pierre de Vaise, 39 ; Combiar, rue de la Pyramide, 8 ; Jacquier, avenue de l'Abattoir 39.

Société affiliée à la fédération Cycliste Lyonnaise. Délégué : M. Pierre Joannon, rue de la Pyramide 37.

Jour ordinaire des séances administratives, le premier samedi du mois.

CHAMBÉRY. — Vélo-Club de Chambéry (V. C. C.)

Dans son Assemblée générale du mois dernier, le Vélo-Club de Chambéry, réuni en assemblée générale, a procédé au renouvellement de son Comité pour l'année 1900.

Le président donne d'abord à l'Assemblée le compte rendu de l'état moral et financier de la Société pendant l'exercice 1899 qui est des plus prospères ; il est ensuite procédé aux élections. Ont été nommés :

Président : M. Garnier François.

Vice président : M. Verrier Albert.

Trésorier : M. Midoz Gustave.

Secrétaire : M. Janin Noël.

Secrétaire adjoint : M. Bollon J.

Membres actifs du Comité : MM. Carlan, Viannet, Reguerraz, Morel.

Membres honoraires du Comité : MM. Lansard, Dufour.

Après les élections, un punch a été offert par le nouveau Comité et on a bu à la prospérité toujours croissante du Vélo-Club chambérien.

ANNECY. — Association athlétique du Lycée d'Annecy

(A. A. L. A.)

Couleurs : maillot rose et noir, pantalon blanc.

Nombre de membres : 49 ; membres d'honneur 3 ; honoraires 20 ; actifs 26. Présidents d'honneur : M. l'Inspecteur d'Académie ; M. Ragot, proviseur au lycée.

Conseil d'administration :

Président : M. Georges Bonzanigo, au Lycée.

Vice-président : M. Jorioz, Léon.

Secrétaire : M. Gros, Henri.

Conservateur du matériel : Bardel, Jacques.

Membres du Comité : MM. Hérisson Léon; Tissot Henri.

Capitaine de l'équipe première de football : M. Bonzanigo.

Réunion générale le 1^{er} mardi de chaque mois; réunion du Comité : tous les vendredis.

Terrain : Champ-de-Mars (Pâquier).

Association scolaire affiliée à l'U. S. F. S. A. et au Comité des Alpes.

Cyclophile Lyonnais

Nous rappelons que le bal du C. L., fête si recherchée par la jeunesse select lyonnaise, aura lieu samedi, 17 février prochain.

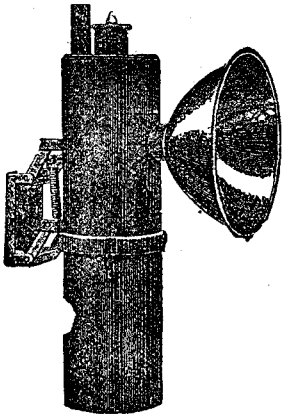
La Kermesse de demain

Avec le concours des Touristes Lyonnais, la vaillante société qu'il dirige avec tant de dévouement et d'un jury composé de nos plus ardents sportsmen, M. Terrasse, toujours à l'affût du bien à faire, a organisé une grande fête de jour et de nuit sur le cours du Midi, dans le pavillon où vient de se faire l'Exposition du Cycle et de l'Automobile.

Courses d'ânes, bataille de fleurs, costo fleuri, comptoirs nombreux et fort bien garnis, tout contribuera au plaisir de quiconque aura l'heureuse inspiration de joindre la bienfaisance au plaisir.

La kermesse est donnée au profit des pauvres de la ville.

Breveté France et Étranger PROJECTEUR BOULADE



Lanterne cycliste à l'acétylène

Appareil scientifique et de précision. Nécessite aucun réglage. Surproduction impossible.

Débit de gaz rigoureusement constant, ne dégage aucune odeur. — Bec incassable.

Emploie tous les carburés en grains

Entièrement construit en cuivre nickelé, en boîtes avec instruction. — Prix : 18 fr

Dans les principales Maisons d'Articles cyclistes

Fabrication et vente en gros aux Usines de la Société anonyme M. A. P. I. P. BOULADE Frères.

12-14-16, chemin St-Alban, Lyon-Monplaisir



AUTOMOBILISME

Le Banquet du Moto-Club de Lyon

Ainsi que nous l'avons annoncé dans notre précédent numéro, le Moto-Club de Lyon pendait la crémaillère, samedi dernier, dans le nouveau siège de la Société et avait invité, à cette prise de possession officielle, M. le Gouverneur militaire de Lyon qui avait délégué M. le capitaine Barisien, un fervent adepte de l'automobilisme; M. le Préfet du Rhône, représenté de façon fort aimable, par M. Pain conseiller de préfecture; M. le Maire de la ville de Lyon, qui avait eu l'heureuse inspiration de confier le soin de l'excuser et de prendre place, au nom de la Municipalité, à la table d'honneur, à M. Vally, con-

seiller municipal, un ami dont tous les membres du Moto-Club ont accueilli la présence avec grand plaisir. Avaient également répondu à l'invitation du M. C. L. : M. Clozel, président du Bicyclette et Automobile-Club; Bietrix, représentant du Cyclophile Lyonnais; Roussillon, vice-président de la Fédération Cycliste Lyonnaise; Page, vice-président du Cercle de l'Aviron; Deloger, délégué sportif de l'U. V. F. (section du Rhône); Ducroiset fils, représentant l'Automobile-Club de Grenoble, etc.

Parmi les journaux représentés au banquet citons le *Vélo*, le *Journal des Sports*, le *Lyon Républicain*, le *Progrès*, le *Petit Journal*, le *Courrier de Lyon*, le *Lyon-Sport*, le *Tout-Lyon*, etc etc.

La table, en fer, à cheval était dressée, avec beaucoup de luxe et de goût, dans la grande salle des fêtes. On a surtout admiré et apprécié les petites crémaillères, don de M. Sylvain, membre du M. C. L., bondées de bonbons exquis, offerts également par un autre clubman, et non des moins sympathiques.

Ce bibelot a eu un énorme succès et chaque convive a été heureux de l'emporter comme souvenir charmant d'une soirée vraiment réussie. En face du président, sur un socle élégant, une fort belle gerbe de fleurs s'élançait d'une crémaillère plus grande.

A ce beau plumage répondaient, ramage gracieux et spirituel, les vers suivants :

BIENVENUE

*Le Bèbe qui vous invite
N'a pas fait toutes ses dents,
Mais votre bonté l'incite
A vous parler franchement.
En un amorphe quatrain,
Imité de Franc-Nohain,
Il va vous mener le train.*

En gais automoblots,
Pendons la crémaillère,
Et que le gai Cliquot
Arrose la bannière,
En laquelle — sans autre mobile —
S'incarne à Lyon l'automobile.
Montrons au piéton atrabilaire,
Notre ennemi commun, c'est certain,
Que tout chauffeur puise en son verre
L'humour, la verve, l'entrain.

La bienvenue était en outre, donnée à tous avec une parfaite amabilité par M. Collin, président du M. C. L., aidé, dans ses devoirs d'amphytrion, par MM. L. Rivat, Marge, Bertrand, J. Rivat, Archinard, Berger, Jeannot et Veyret, membres du Comité, et cet accueil était si simple et si courtois que, dès le début du banquet, entre les 100 convives qui y avaient pris place, une cordialité de bon aloi faisait tôt disparaître toute contrainte. Ajoutons que les vins étaient généreux, le service parfait, le menu exquis, comme on peut en juger par sa composition.

MENU

POTAGE PRINCESSE
BOUCHÉES A LA REINE
TURBOT SAUCE MONTRACHET
FILET DE BOEUF PÉRIGUEUX
QUENELLES TRUFFÉES NANTUA
PETITS POIS A LA FRANÇAISE
FAISANS A LA BROCHE
SALADE DE SAISON
BUISSON D'ECREVISSES
BOMBE PARISIENNE
DESSERT

VINS

BEAUJOLAIS. BORDEAUX. CHAMPAGNE MOTO-CLUB.
CAFÉ. FINE CHAMPAGNE.

Lyon, le 20 janvier 1900.

Au dessert, M. Bertrand donne lecture des lettres d'excuses de MM. Reynaud, Buffaud, Quinson, Brolemann, Pégoud, de

l'Automobile-Club de Grenoble, de MM. Bickert, Silvin et Lagane; puis M. Collin, avec un rare bonheur de pensées et d'expressions dont nous ne saurions trop le féliciter et qu'on a été unanime à reconnaître, a prononcé le discours suivant :

MESSIEURS,

J'ai été doublement heureux de la confiance que vous m'avez témoignée en me nommant à nouveau votre président, parce que cela me procure aujourd'hui l'honneur et le plaisir de présider à notre premier banquet qui, je l'espère, aura de beaux lendemains.

— Nous sommes une bien jeune société, mais nous avons le grand désir de bien faire et, surtout, de ne nous aliéner aucune amitié, car nous n'ignorons pas que l'union fait la force, et nous espérons bien que les vieilles sociétés lyonnaises, si bien représentées ici ce soir, nous acceptent parmi elles et ne voient pas dans notre naissance et notre prospérité des projets malveillants à leur égard; notre vœu le plus cher est de marcher la main dans la main avec tous, persuadés que l'émulation produite par nos bonnes relations ne peut qu'amener la prospérité encore plus grande du sport dans notre bonne ville de Lyon.

— En passant, Messieurs, vous me permettez une petite remarque. Le piéton nous appelle écraseurs; cela tient sans doute à la nouveauté de notre sport, car je me rappelle que la bicyclette, à ses débuts, a subi les mêmes déboires, mais cela tient bien peut-être un peu aussi à l'allure exagérée qu'ont quelquefois, dans nos rues, des chauffeurs imprudents. Aussi ne saurais-je trop vous recommander une grande modération d'allure dans toutes nos rues et, en général, dans toutes les agglomérations; il y va, Messieurs, de votre intérêt à tous. Sur la route, il est toujours temps de se livrer à la griserie de la vitesse.

— Cette soirée restera mémorable pour nous, Messieurs, car nous avons l'honneur de voir auprès de nous les représentants de M. le Préfet et de M. le Maire de Lyon, ce qui nous prouve bien que nos autorités civiles sont loin de se désintéresser de la cause automobile, aussi n'avons nous pas de remerciements assez chaleureux pour leur témoigner notre reconnaissance.

— M. le Gouverneur militaire de Lyon a bien voulu nous honorer également en se faisant représenter, près de nous, par M. le capitaine Barisien que nous connaissons si compétent en matière automobile; nous ne pouvons que l'en remercier, en vous priant, mon capitaine, de vouloir bien assurer M. le Gouverneur de notre entier dévouement, et lui faire savoir que nous sommes toujours à sa disposition pour le jour où nous pourrions lui être utiles.

— Je tiens à remercier les sociétés sportives lyonnaises qui, depuis notre naissance, ne nous ont pas ménagé leur amitié et ont bien voulu en différentes circonstances, nous honorer de leur présence et notamment l'U.V.F. et la Fédération cycliste lyonnaise; mais il en est deux que je tiens à remercier plus spécialement, car elles font comme nous de l'automobile, j'ai nommé le Bicycle et Automobile Club de Lyon, dont nous n'oublions pas la charmante invitation de club été à Montmerle, et le Cyclophile Lyonnais dont le président, M. Terrasse, n'a jamais cessé de nous encourager; dernièrement encore, il saluait très amicalement notre naissance.

— Une autre société qui, quoique ne pratiquant pas du tout le même sport à droit à toute notre reconnaissance est le Cercle de l'Aviron. Cette vaillante société nautique a été pour nous une sœur aînée depuis notre naissance et a guidé nos premiers pas, dans notre siège commun du café de la Bourse; c'est là que s'est formée une amitié sincère et d'autant plus durable que la plupart d'entre nous ont tenu à en resserrer les liens en s'inscrivant membres du Cercle de l'Aviron. A ce propos laissez-moi remercier vivement le propriétaire du café de la Bourse, M. Joanny Courant; l'attention délicate qu'il a eue de venir parmi nous ce soir en nous offrant les fleurs qui sont devant moi, nous a tous profondément touchés. Merci encore une fois.

J'envoie un salut amical à nos amis les chauffeurs de Grenoble que M. Ducroiset représente ce soir parmi nous. Je leur souhaite chance et prospérité et nous espérons tous, au Moto, profiter des beaux jours pour nous rencontrer avec eux sur la route et faire plus ample connaissance.

— La presse, si bien représentée ce soir, ce qui nous prouve qu'elle s'intéresse à l'automobile et saura le cas échéant, nous défendre contre les attaques injustes qui se produisent souvent de la part du piéton ignorant l'automobile, a droit à nos remerciements pour la bonne hospitalité que nous avons toujours trouvée dans ses colonnes.

Je veux plus spécialement remercier le *Lyon Sport* notre organe officiel, son sympathique directeur, M. Burnichon et M. Rossi, pour l'amabilité et le dévouement dont il nous a donné tant de preuves pendant notre première année d'existence.

— Je ne puis remercier tous nos collaborateurs en particulier, Messieurs, car c'est à vous tous individuellement qu'il faudrait que je m'adresse, veuillez donc accepter, vous tous, si dévoués à la cause automobile, l'assurance des sincères remerciements du Moto-Club de Lyon.

Je terminerai, Messieurs, en levant mon verre à vos santés à tous, à la France, à l'armée à tous les sports, à la presse, et enfin aux resserrement des liens d'amitié qui nous unissent déjà aux sociétés sportives lyonnaises.

A ce toast, accueilli par les acclamations de l'assistance, ont répondu MM. Pain, heureux, a-t-il dit, de porter au Moto-Club de Lyon l'assurance de toute la sympathie de l'administration; Vally, au nom du Maire dont le concours est assuré aux chauffeurs lyonnais, pourvu qu'ils sachent ne pas mettre, par une allure folle dans nos rues, la municipalité dans la nécessité d'édictier des règlements ennuyeux; Clozel qui, au nom du B. A. C., frère aîné, souhaite à son cadet longue vie et prospérité toujours plus grande; Biatrix, au nom du C. L.; Roussillon, au nom de la F. C. L.; Page, au nom du Cercle de l'Aviron; Ducroiset, au nom des chauffeurs grenoblois. M. Burnichon se félicite d'être chargé par ses confrères de la presse lyonnaise de saluer en leurs noms le Moto-Club de Lyon. Après avoir fait allusion au luxe qui a présidé à l'installation du nouveau siège du club et au banquet somptueux, digne de Pantagruel qui, sans doute, était chauffeur à table, il termine ainsi:

« Permettez-moi donc, ce soir, de lever mon verre à cette qualité essentielle, indispensable au chauffeur — la bonne direction — si bien personnifiée en votre président, M. Collin, qui, non content d'être votre champion sur la route, a su conduire d'une main sûre et douce, sans soubressauts ni secousses, sans coups de trompe criards et désordonnés, le Moto-Club dans la voie de la prospérité. Je bois au Noto-Club et à son dévoué président ».

Aux toasts succède un concert improvisé qui nous permet d'applaudir MM. Duvivier, dans une poésie piquante; Duchez, si fiomane talentueux; Gonnet à la voix puissante; Jeannot, tenorino di primo cartello; Vitrou, dans ses monologues suggestifs; Charpentier, poète satirique plein d'assurance (pardon!), etc.

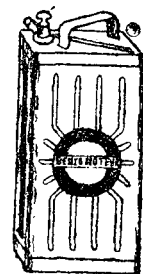
Mais si, ailleurs, tout finit avec des chansons, au Moto toute fête n'est complète que si elle est suivie par une manifestation sportive. On est chauffeur ou on ne l'est pas.

Et c'est ainsi que, tandis que leurs invités rentraient tranquillement chez eux — il y a une chanson là-dessus — un grand nombre de membres du Moto se préparaient à une sortie dont le souvenir ne pourra jamais être séparé de celui de la fête de samedi. Quel poète chantera jamais, comme elle le mérite, la sortie sur Heyrieux, la pantagrnelique réception à nous faite par Louis et Joannès Rivat dans leur villa, et la soupe aux choux et les poulets à la crème de Pegoud, et surtout, oh! surtout, ton rire de ventriloque en mal d'enfant, ô Berger, ô Victor, ô Monstre!

Dès patron-minette, cinq voitures nous emportaient, à raison de 50 à l'heure; à travers la campagne encore endormie et, pour ma part, je n'oublierai jamais la journée pleine de vie, de diable au corps, passée au milieu d'amis, tous plus enragés l'un que l'autre à trouver une folie nouvelle, fortchabrolique et fulminante. Mais que faisait, pendant ce temps, Bouchard, le sympathique et chevelu Bouchard? Il dormait et vivra désormais avec le cruel remords de ne pas avoir été des vingt-cinq. Qu'on le renvoie à la bicyclette.

LE VIEUX CHAUFFEUR.

BERTY. — Cycles et automobiles, 12, quai du Rhône, à VIENNE (Isère).



ESSENCE DE PÉTROLE SPÉCIALE

Marque FENAILLE & DESPEAUX

BENZO-MOTEUR

POUR

Moteurs et Automobiles

Athlétisme Football

U. S. F. S. A.

Comité du Sud-Est.

Bureau du Comité. — Séance du 23 janvier. — Présents MM. Burnichon, Brochu et Corleys. Absents excusés MM. Héritier, Lambelot, Martinand, Bardin, Dufresne. Non excusé M. L'Hopital.

Le bureau décide qu'ensuite de la lettre de M. Collot et des explications du délégué du R.C.L., M. Lapérouse est bien requalifié amateur. Cependant ce coureur ne pourra prendre part au challenge Ayçaguer qu'autant qu'il aura versé, avant le dimanche 28 janvier, la somme de 5 francs à M. L'Hopital, trésorier du Comité du S.E., comme remboursement des prix gagnés par lui.

Sur sa demande, le bureau entend M. Klain, relativement à une réclamation formulée contre M. Chenet. Après explications il est décidé que M. Chenet sera convoqué à la prochaine réunion du bureau, mardi prochain 30 janvier. A ce sujet, le secrétaire est chargé de rechercher dans les archives les lettres ayant trait à la question.

Le bureau regrette de n'avoir pas reçu le procès verbal de la *Commission de Football*, et prie le secrétaire de cette Commission de remettre son rapport plus régulièrement à l'avenir. Etant donné ce fâcheux retard, la liste des matches de championnat d'équipes premières, secondes et troisièmes, ne pourra paraître au *Lyon-Sport* que le samedi 3 février.

— Lettre du R.C.B. engageant son équipe seconde de football dans le challenge Henri Place.

— Lettre du Stade Roannais engageant l'équipe première de cette société dans le même challenge.

L'engagement de ces deux sociétés dans les championnats ayant été envoyé cinq jours après la clôture des inscriptions, malgré les avis réitérés parus dans les journaux sportifs, ainsi qu'au *Lyon-Sport*, le bureau décide qu'en principe ils ne sont pas recevables et que le Comité prendra une décision à ce sujet, s'il y a lieu, dans sa séance du 6 février.

— Le Comité homologue et enregistre le rapport de la *Commission de courses à pied* du Sud-Est. Ce procès verbal est adopté.

Au sujet de l'achat du chronomètre, le secrétaire est chargé d'écrire à M. Robert Enault, pour lui demander certains renseignements.

Le bureau charge M. F. Charobert de former la commission spéciale du championnat d'escrime, commission qui devra se réunir au plus tôt.

Le secrétaire : V. BROCHU.

Commission de Courses à pied (22 janvier). — Présents MM. Audibert (F. C. R. L.) président M. Charobert représentant l'U. S. D., Ch. Gallay (O. V. M.), Maubert (U. S. Vienne), Motte et Brochu (R. C. L.), Ducelier, Drevon (P. C. L.)

Challenge Ayçaguer — Le Philégic donne le nom des sociétés engagées et le nom des coureurs.

Championnat du Sud-Est de Cross-Contry. — Sont engagées les sociétés suivantes: le Football-Club de Lyon, le Racing-Club de Lyon, le Philégic-Club de Lyon, le Racing-Club Bourguignon, l'Union sportive dijonnaise et l'Etoile Rouge dijonnaise.

L'épreuve de classement pour le championnat de cross se courra à Tassin à 3 heures de l'après midi et réunira les

sociétés lyonnaises et de la région. L'équipe victorienne se rendra à Dijon, courir la finale avec les sociétés dijonnaises citées plus haut. La composition des équipes devra être envoyée au secrétaire de la Commission des courses à pied, avant la prochaine réunion de cette Commission qui est fixée au lundi 5 février.

La Commission prie les délégués de demander l'avis de leur club respectif pour la date des championnats de courses à pied et d'athlétisme du Sud-Est et renvoie la question à la prochaine réunion.

Les sociétés sont invitées à fournir à la Commission la date de leurs épreuves et réunions sportives dans le plus bref délai à seule fin de pouvoir constituer un calendrier sportif.

Le challenge d'automne, dès qu'il sera accepté par l'U. S. F. S. A. est fixé au dimanche précédant le prix Roosevelt et se courra à Lyon.

La Commission rappelle au Comité du Sud-Est l'achat d'un chronomètre.

Dans l'impossibilité d'établir des chiffres exacts pour le tableau des records du Sud-Est, la Commission préfère s'en tenir aux meilleurs temps établis dans les championnats du Sud-Est. La prochaine réunion de la Commission de courses à pied est fixée au lundi 5 février.

Le secrétaire : G. MOTTE.

Commission d'Escrime. — M. Charobert (F. C. R. L.) est chargé de constituer une Commission d'escrime. Toutes les sociétés affiliées au Sud-Est sont invitées à lui désigner un délégué pour les représenter à cette Commission.

Comité des Alpes

Nous rappelons aux délégués du Comité des Alpes que la prochaine réunion du Comité est fixée au lundi 5 février 1900 à 8 h. 1/2 du soir.

Football-Club Régates Lyonnaises

12, rue Bât-d'Argent.

Equipe première. — L'équipe première du F. C. R. L. jouera dimanche, 28 courant, à 2 heures, sur son terrain, pelouse des Courses, une partie d'entraînement avec l'équipe première de l'Athlétic-Club de Lyon. *Arrière :* Mattan; *trois-quarts :* Bavoze, Vuillermel, Darniat, Dufour, Lawis; *demis :* Monin, Bardin; *avants :* Sands, Vaschalde, Mac-Naughton, Imhoof, Alabrune, Edel, Place, Chamard.

Equipe seconde. — L'équipe seconde du F. C. R. L. se rencontrera à Dijon avec l'équipe première de l'Union Sportive Dijonnaise. Réunion des équipiers samedi soir jusqu'à 11 h. au nouveau siège, 12, rue du Bât-d'Argent, ou à 11 h. 30 à la gare Perrache, salle des Pas-Perdus. Départ à minuit 2. Composition de l'équipe: *Arrière :* Kouyoundjean; *trois-quarts :* Ribard, Fontanilles (vice-capitaine), Crassé, Grataloup; *demis :* Chamaux, Roure; *avants :* Meysson, Pinet Ch. (capitaine), Brigodiot, Mercier, Perrin, Charobert G., Paris, Wyse. Malgré l'absence de plusieurs équipiers seconds empêchés au dernier moment et remplacés par des équipiers troisièmes, l'équipe seconde du F. C. R. L., ainsi composée, défendra vaillamment ses couleurs et disputera chèrement la victoire à l'excellente équipe première de l'U. S. D.

Equipe troisième. — L'équipe troisième du F. C. R. L. jouera également dimanche à 2 heures, au Grand-Camp (terrain du R. C. L.) une partie d'entraînement contre l'équipe troisième du Racing-Club de Lyon.

Nouveau siège. — Les membres du Club sont informés que le local est ouvert tous les jours à partir de 10 h. 1/2 du matin,

SOCIÉTÉ CIVILE

DES EAUX MINÉRALES NATURELLES DE

VALS CHARMEUSE

(Ardèche). Siège social avec directeur : 4, rue Bossuet, Lyon, et gérant de la Source à Vals. S'y adresser indistinctement Eau de table la meilleure, sans rivale, la moins chère, rend la digestion facile, ne fatigue jamais l'estomac et ne trouble pas le vin. Agréable et excellent désaltérant, notamment dans les apéritifs et le vin blanc. Guérit : Affections du foie et des reins, fait disparaître les graviers et est ordonnée par des sommités médicales. Elle se recommande d'elle-même et sa seule invite es

Goûtez, comparez et jugez. — Dépôt : Chez tous les dépositaires d'eaux.

12, rue Bât-d'Argent, au 2^e. Réunions le dimanche à 5 h. 1/2 et le mercredi à 8 h.

Boxe. — Les cours de boxe française, sous la direction de M. Pierre Duchez, champion de France, ont lieu tous les **mardis** et **vendredis** de 5 h. 1/2 à 7 h., au siège. Prière de se faire inscrire au plus tôt et avant le 30 courant.

Escrime. — Les cours d'escrime commenceront le lundi, 29 courant. On est prié de se faire inscrire afin d'arrêter de suite les conditions et heures des cours.

Demandes d'admission. — Les demandes d'admission sont affichées au siège durant la quinzaine de stage; tous sont priés d'en prendre connaissance. Ces demandes, pour prendre date, doivent être adressées avant le mercredi.

Réunion mensuelle. — Mercredi, 31 courant, réunion importante au siège. Règlement et dernier délai pour les cotisations arriérées.

Comité. — Le Comité se réunira en *séance extraordinaire* dimanche, 28 courant, à 5 h. 3/4, et en *séance ordinaire* mercredi, 31, à 9 h. très précises. Urgence.

Commissions. — Toutes les commissions sont invitées à se réunir mercredi prochain, à 8 h. précises, pour fixer le jour de leur réunion, autant que possible les premiers jours de la semaine et un autre jour que celui de la réunion hebdomadaire du mercredi. Toutes les demandes de communications doivent être adressées aux présidents des Commissions ou au président du Club à l'adresse du nouveau siège: 12, rue Bât-d'Argent.

Athlétic-Club de Lyon

Assemblée générale du 14 janvier. — La séance est ouverte à 9 heures, sous la présidence de M. Héritier.

Après l'appel nominal et l'adoption du procès verbal de la précédente réunion, M. le président, dans une courte et très heureuse allocution, remercie les membres du Club de l'utile concours qu'ils ont toujours apporté au Conseil d'administration pour la bonne marche du club. Il remercie également les membres du comité, de leur dévouement et est heureux de constater que, grâce à eux, le Club occupe aujourd'hui une place prépondérante dans la région. Il remercie spécialement M. Berthout, capitaine de l'équipe première, laquelle, depuis qu'il la commande, n'a pas une seule fois connu la défaite. Cette allocution du président est fort applaudie.

M. Héritier donne ensuite la parole au secrétaire pour son compte rendu moral. Dans un rapport très documenté, il montre la marche ascendante du Club depuis sa création; il constate avec plaisir que la bonne entente et la camaraderie la plus cordiale ont toujours régné parmi les membres du Club.

Il passe en revue tout les succès sportifs du club, succès nombreux, dit-il, mais dont le nombre sera doublé pendant cette saison qui s'annonce sous de si bons auspices, surtout pour l'équipe première, que des individualités brillantes ont placées au tout premier rang de nos meilleures équipes. M. le secrétaire termine en remerciant tout spécialement M. Héritier, qui, depuis la fondation de l'A.C.L., à présidé toujours avec compétence aux destinées du Club. Ce rapport est salué par une salve d'applaudissements et un *hip ! hourra !* formidable.

Le trésorier fait ensuite le rapport financier du Club, qui est très satisfaisant, et demande que des mesures énergiques soient prises contre les quelques membres qui sont en retard avec la caisse.

Ce rapport est adopté à l'unanimité.

Puis on procède à l'élection des membres devant former le Comité pendant l'année 1900. Sont nommés: MM. Condamin, Féchet, Peillon, Andréani, Bertin, Chanas, Vincent, Phalancher, Sarrazin Jh. et Debroux A. En ce qui concerne le cours escrime, après une longue discussion cette question est renvoyée au Comité.

La création d'un cours de lutte est également votée, une commission sera chargée de s'en occuper.

— Les équipiers sont convoqués pour le dimanche 21 courant au local du R. C. L. *Le secrétaire*: DEBROUX.

Comité du 20 janvier. — Présents; MM. Féchet, Andréani, Chanas, Vincent, Bertin, Phalancher et Debroux. Il est donné lecture de la correspondance: Lettres de M. Héritier: bonne note est prise; M. Klain, secrétaire du R. C. L. (le secrétaire répondra); 3 lettres de M. Carron, secrétaire de la Commission du Football du R. C. L. (Lecture est donnée des réponses); de M. Pinet, capitaine de l'équipe seconde du F. C. L. (le secrétaire a répondu). Philégic-Club de Lyon. — Le Comité regrette de ne pouvoir engager une équipe au challenge de cross-country Ayçaguer. Lecture est donnée des lettres adressées à Paris Grenoble, Vienne et Roanne.

Le trésorier est autorisé à payer la traite Perrin-Dubarpeau.

En ce qui concerne la création d'un cours de lutte, des mesures seront prises incessamment et une commission spéciale sera formée.

Le cours d'escrime sera supprimé vu le petit nombre de tireurs et jusqu'à ce que d'importantes modifications y soient apportées.

Les membres non à jour de leur cotisation seront radiés d'ici quinze jours, dernier délai.

Le Comité informe les personnes ayant des demandes urgentes à faire qu'elles devront les adresser au secrétaire général M. Debroux, 13, rue Sébastien-Gryphe.

Convocation. — Les équipiers premiers devant jouer une partie d'entraînement contre l'équipe-première du F. C. L. sont convoqués pour 2 heures précises au local du *Football-Club* au Grand-Camp.

Racing-Club de Lyon

Assemblée générale extraordinaire du 17 janvier 1900.

L'Assemblée est ouverte à 9 heures. M. Berthet préside. Il est procédé à l'appel nominal, puis le président présente à l'assemblée le nouveau bureau.

Le secrétaire donne lecture des procès-verbaux des réunions du conseil des 8 et 12 janvier qui sont adoptés; puis après quoi on passe à la lecture des nouveaux statuts qui sont adoptés pour les faire approuver par la préfecture et l'U. S. F. S. A. dans le plus bref délai.

Le Conseil propose la création d'une caisse spéciale dite de réserve. L'Assemblée accepte le projet tel qu'il est présenté; il entrera en vigueur ce mois-ci.

M. Brochu rend compte du déplacement de l'équipe de cross à Dijon et fait part de la tactique employée par les coureurs parisiens.

L'Assemblée félicite MM. Brochu, Tharin et Drevet et espère que sous l'énergique impulsion de son capitaine, l'équipe de cross fera bientôt triompher les couleurs du club.

Il est donné lecture de la correspondance.

— Un match de football est conclu avec l'Olympique de Marseille. L'équipe première se rendra à Marseille le 25 février. La commission de football voudra bien proposer au conseil une date pour le match-return.

L'admission de Mr Kress, membre honoraire, présenté par MM. Gauché et Klain, est acceptée à l'unanimité.

Le président fait part aux sociétaires que ceux qui désiraient faire de l'escrime sous la direction de M. Joly, maître d'armes, sont priés de s'inscrire auprès de M. Gourdenne les mercredis et vendredis au siège 48, cours Morand.

Les sociétaires devront fournir leurs fleurets et matériel d'escrime. La cotisation est fixée à 0,50 payable en s'inscrivant.

M. Gourdenne se charge de diriger le cours de boxe; inscription gratuite les mercredi et vendredi.

Le prochain cross aura lieu à Tassin sur 12 kil. MM. Dufresne, Margolton et Bonnet le traceront. Rendez-vous à 9 heures, restaurant Jean.

L'assemblée générale décide d'organiser, fin février, un criterium de luttes amateurs régional.

La Commission d'athlétisme se réunira mercredi 24 courant et soumettra au conseil un projet d'organisation, de classement et de prix.

La séance est levée à 11 heures. *Le secrétaire*: Alfred KLAIN

Philégic-Club Lyonnais

Comité du 24 janvier 1900. — Les dernières dispositions sont prises en vue du challenge Aycaguer. Les Philégistes sont priés de se trouver à midi 15, à la gare Saint-Paul. Prière d'être exact et de se munir de l'insigne.

La Commission prie les sociétaires de se rendre nombreux au challenge Aycaguer.

DIJON. — Union sportive Dijonnaise. — *Assemblée générale extraordinaire* (18 janvier 1900). — L'assemblée générale extraordinaire de l'U. S. D. a eu lieu jeudi, 18 janvier, au siège social sous la présidence de M. Lambelot, président. Après l'appel nominal, fait par le secrétaire, il en résulte que l'U. S. D. compte à ce jour 49 membres actifs, après les radiations faites à la présente assemblée. Le procès verbal de la précédente séance est adopté. M. Pommier est ensuite présenté comme membre actif par MM. Rouard et Doyen. L'ordre du jour appelle les différents rapports du comité et des commissions sportives.

M. Lambelot, président, donne lecture du compte rendu moral de l'année et conclut en constatant que l'U. S. D. devient de plus en plus prospère, et lui souhaite pour 1900 de nouveaux succès (Applaudissements).

Le rapport du secrétaire appelle l'attention des sociétaires sur l'histoire du Club depuis sa fondation et fait appel au dévouement des membres pour le nouvel exercice 1900,

Le trésorier rend compte de sa gestion financière qui se termine par un actif en caisse de 238 fr. 60.

Le rapport des commissions sportives sur la saison écoulée est adopté. M. Pons, pour la commission de football; M. Doyen, pour la commission de courses à pied; M. Pommey, pour la commission de vélocipédie, rendent un compte détaillé sur les résultats sportifs de l'année et rappellent les succès remportés par l'U. S. D. pendant 1899.

Le Comité donne ensuite plein pouvoir au président de faire toute diligence auprès des membres du Club dont les noms suivent: MM. Voisin, Robinet frères, Poinot, Martinont pour le paiement de cotisations; à défaut une demande d'extension à tous les clubs sera adressée à l'Union.

Le Bureau se trouvant démissionnaire à fin d'année, il est procédé à l'élection du nouveau Conseil pour 1900.

A l'unanimité, moins une voix, M. Lambelot a été réélu président.

Vice-présidents: MM. A. David et J. Pommey.

Secrétaire-général: M. Rouard, 6, rue Colson.

Secrétaire-adjoint: M. L. Tortochot.

Trésorier: M. Chuchetel.

Chef du matériel: M. Pierrat.

Il est procédé à l'élection des *Commissions sportives* ainsi composées:

Commission de Courses à pied: M. Chuchetel, président; M. Doyen, secrétaire, 54, rue Chabol-Charny; MM. Rouard, Gilbert, Graff. Délégués à la Commission du Sud-Est: MM. Chuchetel et Doyen.

Commission de Football-Rugby: M. Pons Maurice, président; M. Tortochot, secrétaire, 15, boulevard Voltaire; MM. C. Vincent, Gilbert et Pierrat. Délégués à la Commission du Sud-Est: MM. Pons et Tortochot.

Commission de Vélocipédie: M. Lambelot, président; M. Brocard, secrétaire, 65, rue de la Préfecture. MM. Pommey, Tortochot et Pierrat.

Commission des Fêtes: M. Lambelot, président; M. Pommey, secrétaire; MM. Fouillaud, Charbonneau, Doyen et David.

MM. Lambelot et David, délégués au Comité du Sud-Est.

MM. Charobert, frères, du F. C. L., sont délégués aux séances du Comité à Lyon.

Le Comité se réunit le jeudi et les Commissions le 1^{er} mardi de chaque mois.

La Commission de courses à pied soumet au Comité son

calendrier pour la saison 1900; les autres commissions sont priées de présenter le leur à la prochaine séance.

Les matches conclus avec le *Football-Club de Lyon*, équipe deuxième pour le 28 janvier et avec le *Stade Beauinois* pour le 4 février, sont définitivement adoptés.

La Commission de football, d'accord avec la Commission des Fêtes, est chargée de l'organisation de ces rencontres.

Le Comité décide, sur la proposition de la Commission de courses à pied, d'engager l'équipe de cross au Championnat du Sud-Est 1900.

Le Président: M. C. LAMBELOT.

Le Secrétaire: L. ROUARD.

TOURNON: Union Sportive du Lycée de Tournon. — Le comité de l'U. S. L. T. s'est réuni, mercredi, 18 janvier, sous la présidence de M. Décurtil; tous les membres étaient présents. M. Décurtil donne lecture d'une lettre de M. Duranton secrétaire de l'U. S. L. A. annonçant que le match projeté entre sa société et l'U. S. L. T. ne peut se faire le 28 janvier, mais sera renvoyé au 4 février, si l'U. S. L. T. y consent. Le comité accepte cette date.

Le comité décide ensuite de proposer un match à l'*Association athlétique du Lycée de Grenoble*, à jouer soit à Grenoble, soit à Tournon, et un match à l'*Association sportive du collège de Vienne* à jouer de même à Vienne ou Tournon. Les deux matches se feront dans le courant de Février après le match avec l'U. S. L. A.

L'A. S. C. V. a répondu depuis qu'elle acceptait le match, à Vienne, avec une équipe mixte (1^{re} et 2^e) de l'U. S. L. T. La date sera fixée ultérieurement.

Dans les Alpes

Au Stade Grenoblois. — Nous apprenons aujourd'hui la démission de Georges Combe, le vice-président du Stade. Ce nouvel incident fait opérer une fois de plus le remaniement complet du bureau de ce club. Nous donnerons, dans notre prochain numéro, les résultats des élections. Noël MABLE.

Le Glas dans les Alpes.

Par devoir professionnel auquel nous ne songeons pas à nous soustraire, nous publions la lettre suivante dont M. E. Gauché nous réclame l'insertion.

Nous regrettons qu'une polémique qui aurait dû rester toute sportive tourne ainsi à l'aigre. Mais nos collaborateurs, ayant toute liberté de discussion, en acceptent, par cela même, toute la responsabilité.

Dans notre prochain numéro nous publierons la lettre du secrétaire de Vaucanson-Sport de Grenoble et une réponse au médecin *Tant-Mieux*. Ce sera le dernier coup de glas.

A Noël Mable.

Lyon, le 24 Janvier 1900

Jusqu'à ce jour j'avais dédaigné de répondre à vos attaques aussi discourtoises que peu sportives. Vous cherchiez une polémique où votre talent d'écrivain aurait pu s'épancher librement. Or, depuis deux ans environ que cette comédie dure, je ne vous avais pas encore fait l'honneur d'une réponse.

Le glas de l'athlétisme dans les Alpes ayant piteusement échoué, les morts que vous vouliez enterrer ayant protesté énergiquement, vous êtes revenu à vos moutons d'autrefois, et vous avez troqué la peu lucrative profession d'ensevelisseur de morts vivants contre celle plus agréable de pamphlétaire.

Mais la patience a des bornes et si, après avoir fait le croquemort, vous voulez faire le croquevivant, il pourrait vous en cuire.

Quant à moi, je vous avise que la première fois que je retrouverai dans un journal quelconque des appréciations sur mon compte dans le goût de celles parues dans le *Lyon-Sport* du 20 janvier 1900 vous m'obligerez, la première fois que j'irai à Grenoble, à vous rendre une visite de politesse.

A bon entendeur salut

Signé: E. GAUCHÉ

On nous écrit d'Annecy:

☛ L'athlétisme à Annecy n'est point mort, pas plus que dans le Comité des Alpes. Les deux sociétés annéciennes sont florissantes; elles recommenceront bientôt leur entraînement

sérieux, interrompu par le mauvais temps et prendront part sans doute aux divers championnats du Comité des Alpes. Cela à simple titre d'information pour M. Noël Mable qui, dans son article du 6 janvier se demandait ce qu'Annecy faisait. Oui, l'athlétisme à Annecy est bien vivant. GÉO.

Erratum. — Dans le dernier *Lyon-Sport*, un typo — qui, lui aussi doit être de mêche avec les *coalisés* contre le *détracteur du Comité des Alpes* — a cru très utile d'ornementer le dernier article de notre correspondant grenoblois d'un formidable *mastic*. lequel a rendu très parfaitement incompréhensibles les réponses que notre collaborateur adressait et au président du Comité des Alpes et à M. Arnoux, de l'A. A. L. C.

Pour éclairer l'intellect de nos lecteurs, nous leur conseillons tout simplement de faire passer l'alinéa de la page 9, commençant « Je regrette bien sincèrement, etc... » à la suite de l'alinéa de la page 10 se terminant par ces mots « mais bien de son équipe de football ». Et réciproquement, faire passer l'alinéa « A part cette prédiction... » au lieu et place du « Je regrette bien sincèrement... » Ce chassé-croisé permettra bien plus aisément de saisir l'article dû à la plume toujours alerte de ce bon Noël Mable. N.D.L.R.

Football

Le Match International de Football

France contre Suisse

Victoire de l'Equipe Lyonnaise

Malgré le temps indécis de dimanche dernier, il y avait la foule des grands jours sur la pelouse des courses, au Grand-Camp, pour assister au grand match international de football annoncé entre l'équipe 1^{re} du *Football-Club Régates Lyonnaises* et une équipe formée des meilleurs joueurs de la Suisse Romande.

La présence d'un grand nombre de dames et de demoiselles dans l'enceinte réservée nous prouve que les sports athlétiques s'implantent de plus en plus dans notre ville. Ceux même qui n'étaient pas encore convertis au football et qui ont assisté à la partie de dimanche en conserveront un souvenir inoubliable et deviendront avant peu des fanatiques de ce merveilleux sport.

La Commission des fêtes de notre club lyonnais avait, il est vrai, fait une active propagande et une organisation matérielle parfaite en tous points. Le terrain, fort bien aménagé avec ses mâts, ses drapeaux suisses et français et ses flammes aux couleurs voyantes donnait un aspect de fête tout à fait inaccoutumé.

A deux heures les équipes, conduites en mail-coach par notre ami Golberg, arrivent au Club-House du F.C.R.L. Encore quelques minutes et après l'inévitable pose devant l'appareil photographique, au milieu d'un cercle sympathique de sportsmen tous les joueurs font leur entrée sur la pelouse où se jouera le match.

Les deux teams font sensation. Les maillots sombres de nos visiteurs tranchent bien sur ceux rouge et blanc des Lyonnais malheureusement quelques changements ont été apportés dans la composition des équipes. Buttler de Zurich, Hunthinton et Cheffy d'Yverdon sont absents et sont remplacés par d'Yvernois et Balstenberger et Magnin, tous de Genève. Lyon; est privé des services de Vaschalde d'Edel et de Perret. En somme, il y a eu compensation.

Au coup d'envoi accordé par le sort aux Suisses le ballon arrive aux mains d'un trois quart lyonnais qui le renvoie en touche par un bon coup de pied. Dès lors il n'y aura pas un moment de repos. Les mêlées et les touches vont se succéder sans interruption. Les avants jouent sans cohésion. Plusieurs fois les nôtres pourtant défoncent leurs adversaires. Des passes nombreuses sont esquissées, mais ce diable de ballon neuf

les empêche toutes d'être terminées par l'essai si vivement recherché.

Enfin au sortir d'une mêlée confuse le ballon vient aux mains de Bavozet, qui réussit à franchir les lignes adverses et à poser le ballon dans le camp suisse qui, cette seule fois, sera franchi. Le but difficile n'est pas réussi. Le jeu reprend avec plus d'entrain. Les deux équipes rivalisent de fougue, d'ardeur et de vaillance. Chaque homme est surveillé étroitement par son adversaire, de sorte que le jeu ne tarde à pas être de plus en plus fermé. Il ne restait plus qu'une chose à tenter et c'est encore Bavozet qui a pu nous faire admirer ce beau coup de finesse qu'est le *dropped goal*. D'un superbe coup de pied tombé il a réussi en effet à faire passer le ballon par dessus la barre des buts des joueurs suisses et à donner encore 4 points de plus à son camp.

Inutile de vous dire le tonnerre d'applaudissements qui a salué cette heureuse tentative prévue et annoncée du reste par Dégerine.

De nouveau le jeu reprend avec rapidité, mais toujours avec tendance au renouvellement des mêlées. Les 22 mètres des deux camps sont successivement envahis et dégagés par des coups de pied en touche et des charges individuelles où se distinguent Cook, Roch, Eggermann et Pernod pour la Suisse, Vuillermet, Bavozet, Darniat, Burnichon pour Lyon.

A la mi-temps, Lyon a 7 points à son actif. Notre vaillante équipe lyonnaise ne sera-t-elle pas fatiguée par l'effort du début ?

Le sifflet retentit à nouveau. Les équipes ont changé de côté. Dégerine a apporté quelques modifications à son équipe et a pris le poste d'arrière. Lyon, sans attendre de brillants retardataires — toujours les mêmes du reste — donne le coup d'envoi. Le jeu devient plus ouvert; les nôtres, maîtres enfin du ballon, réussissent de nombreuses et fort belles passes: toutes viennent se briser sur les lignes de défense des adversaires. Les Suisses, émoussillés, bien en forme, plus maîtres d'eux-mêmes, résistent à toutes les attaques, s'ils n'avancent pas souvent, ils ne reculent que très rarement, disputant le terrain mètre pas mètre, souvent ils se dégagent. Le capitaine du team étranger, grâce à ses longs coups de pied, fort applaudis, réussit à diverses reprises à repousser Lyon.

Sur une faute d'un équipier suisse, un coup franc est accordé à Lyon. Le ballon, bien suivi par nos Lyonnais, amène le jeu vers la ligne de but des joueurs suisses. Nouvelle même faute et nouveau coup franc qui permet cette fois à Imhoof de se faire applaudir à son tour en réussissant un but fort difficile: ci, trois nouveaux points pour Lyon.

Dès lors, toutes les combinaisons seront annihilées. Toutes viennent se heurter à un véritable mur. A un moment pourtant, Place réussit à s'échapper avec une rapidité vertigineuse, il traverse les lignes suisses et marque un essai qui n'est pas accordé. Peu après, quelques belles pointes sont poussées par les Suisses. Deux fois surtout il s'en est fallu de bien peu que leurs efforts ne soient couronnés de succès, l'arrière, Mattan, ayant été bien chargé par eux. Mais la fin approche, nos étrangers tentent alors une nouvelle tactique; ils se mettent à tourner les mêlées et à partir en dribblant. Heureusement l'arrière veille et toutes ces tentatives sont vaines. Néanmoins le public applaudit fort impartialement à ces prouesses.

M. A. Clerc, l'arbitre, siffle la fin et déclare la victoire de Lyon par 10 points (un essai et un *dropped-goal* par Bavozet, un but par Imhoof) à rien pour la Suisse.

Le public pénètre sur la pelouse applaudissant vainqueurs et vaincus. Des poignées de mains sont échangées pendant que de formidables hip! hip! hurra! sont poussés par les joueurs des deux camps.

Composition des équipes :

SUISSE. — *Arrière* : Wasmer; *trois-quarts* : Mac-Pherson, Snodgrass, Baltensberger, Albert; *demis* : Dégerine (capitaine),

d'Yvernois; *avants* : Rock, Cook, Pernod, Anthonioz, Magnien, Forestier, Chaillot, Eggermann.

FRANCE. — *Arrière* : Mattan; *trois-quarts* : Dufour, H. Place, Darniat, Bavozet; *demis* : Monin, Vuillermel (capitaine); *avants* : Barnichon, Alabrune, Sands, Chamard, Ribard, Pinet, Vaschalde, Imhoof.

Après le match, un punch réunissait les deux équipes chez Grüber. Courts speeches, car l'heure du départ approche et en route pour la gare. Inutile de dire que le hall doit encore retentir des nombreux cris poussés en l'honneur de nos sympathiques visiteurs qui, malgré leur défaite, emportent encore une fois un excellent souvenir du F. C. R. L.

Henri PLACE.

Lyon contre Dijon

Football-Club de Lyon (2^e) contre Union sportive Dijonnaise (1^{re}). — Demain dimanche aura lieu à Dijon un match intéressant entre l'équipe seconde du F. C. L. et l'équipe première de l'U. S. D.

Après la récente victoire de l'U. S. D. sur le Stade Beaunois et l'Association sportive internationale, l'équipe de l'U. S. D., bien en souffle, devait arriver à quelque chose; malheureusement depuis le 24 décembre cette équipe n'a pu jouer une seule fois au complet. Que fera-t-elle demain contre le second team du F. C. L. ? On se rappelle que le R. C. B. était battu, l'an dernier, par cette même équipe seconde du F. C. L. par 32 points à 0.

L'équipe de l'U. S. D. sera probablement ainsi composée, sauf modifications à la dernière heure :

Arrière : Pierrat; *trois-quarts* : Picard, Pons (capitaine) Vincent, Reynaudin; *demis* : Truchetet, Vial; *avants* : Gilbert, Aubin, Bonard, Coustillière, Saille, Gevrey, Brocard, Chuchetet.

DIJON. — **Partie d'entraînement entre l'U.A.L.C. et l'U.S.D.**

— Dimanche après-midi, malgré la pluie et le terrain glissant, plus de 30 joueurs se trouvaient réunis, à 2 heures 1/2, sur le terrain du Grand-Pré à Larey. Une équipe complète de l'U.A.L.C. a joué contre l'Union Sportive Dijonnaise renforcée de deux joueurs de l'Etoile Rouge. La partie n'a pas présentée beaucoup d'intérêt et le jeu de passes qu'ont tenté à certain moments les deux équipes n'a pas réussi. Le ballon, trop glissant, a fait adopter le dribbling, mais quel cafouillage, aucune combinaison nulle part. Quelques bonnes individualités, mal servies, n'ont rien pu faire; il faut dire que, des deux côtés, il manquait beaucoup des joueurs habituels.

BEAUNE. — **Stade Beaunois.** — Le match de football rugby qui devait se jouer à Beaune dimanche dernier entre l'équipe 3^e du Football-Club de Lyon et l'équipe 1^{re} du Stade Beaunois n'a pas eu lieu.

Après des malentendus réciproques, le match ne pouvant avoir lieu à Chagny, le S. B. avait bien proposé de nouvelles conditions au capitaine de l'équipe lyonnaise au sujet de cette rencontre, mais trop tardivement pour que celui-ci puisse les soumettre au Comité du F. C. L.

A ce match, les stadistes ont joué une bonne partie d'entraînement au clos Ricaud.

Le jeu de passes se fait de plus en plus. Cependant quelques équipiers ont encore un jeu trop personnel. Trop d'hésitation chez deux ou trois. Encore quelques parties d'entraînement comme celle de dimanche dernier et l'équipe 1^{re} pourra être opposée aux équipes voisines avec plus d'avantage qu'elle n'en a eu jusqu'à ce jour.

— Le S. B. est en pourparlers avec le Racing-Club Chalonnais pour un match à jouer à Beaune courant février.

D'autre part le match avec le F. C. L. qui n'a pas eu lieu dimanche, n'est que partie remise, car les Lyonnais viendront probablement à Beaune pour Pâques.

C'est dimanche prochain, 4 février, que se jouera à Dijon le

match revanche entre les équipes premières de l'Union Sportive Dijonnaise et du Stade Beaunois. Voici la composition de l'équipe stadiste :

Arrière : Lambelin *Trois-quarts* : Lagrange (cap.), Fontaine, Garchery, Belin. *Demis* : Debard, Burdy. *Avants* : Reitz, Doridat, Gervaise, Chandelier jeune, Chevrollet, Nicolle, Miquel, Giraud. *Remplaçants* : Chandelier aîné, Gagnerot, Chabanel, Debourdeau. BELIN.

GRENOBLE. — **Les parties d'entraînement.** — Deux parties d'entraînement, dimanche, entre le *Cercle Sportif et Vaucanson-Sport* et au Stade entre les deux équipes de ce club. Le Cercle sportif a eu l'avantage sur l'équipe de Vaucanson, et l'équipe première du Stade, quoique incomplète, a facilement battu sa sœur cadette.

Parties mal suivies de part et d'autre, qui ne sont pas encore un très bon augure pour les prochains championnats. Heureusement que le médecin Tant-Mieux, qui nous paraît être un fameux pince-sans-rire, nous annonce la venue d'un team très mystérieux, qui va corser plus encore ces fameux championnats... Mais, d'ici là, on peut encore dormir sur ses deux oreilles.

Prochaines rencontres. — Nous apprenons de source très autorisée (toujours !) que l'équipe première du Stade Grenoblois, est actuellement en pourparlers avec le *Football-Club de Lyon*, le *Racing-Club de Lyon* et l'un des meilleurs clubs de France, pour conclure des matches de rugby à jouer en février et mars. Encore quelques jolies rencontres en perspective.

Le C. S. G. (équipe 2^e) jouera, dimanche prochain, contre l'U. S. de St-Marcellin. Ce sera le premier match joué par le dernier né du Comité des Alpes. Je parle de l'Union sportive saint-marcellinoise, bien entendu.

Cross-Country

Challenge P. Ayçaguer

C'est demain, après-midi, que se courra, pour la première fois, à Charbonnières, ce challenge de cross-country. Le départ sera donné à 3 heures très précises. Le jury de cette épreuve est ainsi composé :

Président d'honneur : M. le docteur Girard, maire de Charbonnières; *vice-président d'honneur* : M. Dayet père (président d'honneur du P.C.L.); *président* : M. Ayçaguer (P.C.L.); *vice-président* : M. L'Hopital, président du R.C.L.; *starter* : M. Dech (P.C.L.); *juge à l'arrivée* : M. Cortey (P.C.L.); *chronométrateur* : M. Klein (R.C.L.); *délégués aux coureurs* : MM. Roussel, Deck, Moréas (P.C.L.).

Traceurs : MM. Rolland, Bonnet (R.C.L.), Clapot, Bourgey, Deck (P.C.L.). Rendez-vous à 11 h. 15 à la gare St-Paul.

Trois équipes sont engagées, En voici la composition :

Football-Club-Régates Lyonnaises : MM. Bavozet, Pinet H., Fontanilles, Beaumont et Charobert.

Racing-Club de Lyon : MM. Raymond, Lapérouse, Tharin, Brochu, Drevet et Doze.

Philégic-Club Lyonnais : MM. Drevon, Ducelier, Mage, Roy, Beaumont et Cagnon.

Nous regretons l'absence de l'*Athlétic-Club* qui aurait pu présenter une bonne équipe et nous aurions voulu voir les clubs Viennois et Roannais venir disputer ce challenge aux Lyonnais, ce qui eût augmenté l'intérêt d'une course promettant cependant, d'être intéressante.

Nous prononcer d'une façon précise sur l'équipe qui enlèvera la victoire est chose difficile. Les coureurs du F. C. R. L. ne sont malheureusement pas entraînés et se présenteront-ils ? La lutte sera ardente entre le R. C. L. et le P. C. L., possédant chacun une bonne équipe, mais je crois que ce dernier club l'emportera, non sans peine ! A qui la première place ? Trois concurrents pour se l'adjuger, et des bons ! Raymond, Lapé-

rouse (R. C. L.) et Drevon (P. C. L.) tous trois bons crossseurs, excellents sur la distance. Je crois néanmoins que c'est à Drevon qui a fourni une jolie course à Dijon, que reviendra la victoire. Mais il aura fort à faire. Qu'il se méfie ! Ces pronostics, hélas ! bien téméraires, sont-ils les vrais ?

Attendons avec patience des résultats et souhaitons un beau temps pour les organisateurs, coureurs... et traceurs, ces traceurs, non sans mérite, dont on ne parle pas, ou presque pas.

Il y aura certainement un nombreux public pour encourager et applaudir les vaillants crossseurs lyonnais et ce sera une réussite complète au Philégic pour un début et dans une région où le cross est beaucoup trop délaissé. METSEN.

Il est rappelé que des trains partent de Lyon (gare St-Paul) aux heures suivantes : Matin 11 h. 19', 11 h. 45', midi, midi 30' : soir, 2 h. 30'.

Le départ du cross sera donné à 3 heures précises, du café Neptune, place des Eaux à Charbonnières.

Erratum. — M. Drevon, du *Philégic-Club Lyonnais*, nous écrit pour faire remarquer que, contrairement à une appréciation de notre correspondant dijonnais relative au challenge de l'U. S. D., il s'est classé le premier des Lyonnais soit le treizième avant M. Brochu (R. C. L.) 15^e. Dont acte.

A l'Union Sportive Dijonnaise. — Le 11^e cross d'entraînement de l'U.S.D. a fortement été contrarié par le mauvais temps. Aussi nos coureurs étaient-ils peu nombreux pour y prendre part. La piste, de 12 kilomètres, était devenue un véritable marécage qui a fait reculer nombre d'équipiers. Malgré ce mauvais temps, quelques intrépides ont accompli le parcours à vive allure et sont rentrés, accompagnés d'une certaine couche de boue mais qui n'avait pas l'air de les décourager.

Espérons que dimanche les coureurs se trouveront plus nombreux; le parcours sera porté à 13 kilomètres. Espérons aussi que le terrain sera devenu plus sec. Le championnat approche et, dans trois semaines, nous aurons à signaler la fameuse équipe. Au travail... camarades!

A l'Etoile Rouge Dijonnaise. — Dimanche quatre ou cinq ferreux coureurs ont accompli 7 kilomètres environ malgré le mauvais temps et la boue.

L'entraînement à Grenoble

Très pâle entraînement à Grenoble, en vue des prochains championnats de cross-country. C'est ainsi que dimanche l'équipe de *Vaucanson-Sport* (un team qui a beaucoup d'analogie avec les team-fantôme du médecin Tant-Mieux) qui devait s'entraîner avec le Cercle Sportif a oublié de se présenter. D'autre part, le *Stade* ne présentera que quatre partants au grand maximum, si encore il les présente.

En somme tout fait supposer que, comme l'an dernier, l'équipe du *Cercle Sportif* prendra, seule, part au championnat du 11 février.

Heureusement qu'il est encore dans nos Alpes des gens assez naïfs pour nous dire que l'athlétisme n'a jamais eu chez nous, un tel degré de vitalité. S'il était moindre, que serait-ce alors? Noël MABLE.

F. S. A. F.

Challenge annuel des Equipes premières

Dimanche passé à Tassin, s'est couru, pour la seconde fois, le challenge de cross-country des équipes premières pour les Sociétés affiliées à la F. S. A. F. Il nous a été donné d'assister à une épreuve qui a fourni de magnifiques résultats sportifs, démontrant d'abord la valeur des équipiers débutants qui ont eu, dimanche, la récompense de deux mois d'entraînement et aussi ce que peut fournir une équipe entraînée. Cela permet au Comité du Sud-Est d'avoir quelque espoir dans le cas où une

équipe lyonnaise voudrait se mettre en ligne pour les championnats de France.

Il n'y a eu dans toute cette journée qu'un petit point noir : c'est l'abstention de l'équipe du *Club Pédestre Lyonnais* qui, composée de fortes individualités, aurait donné à la lutte un bien plus grand essor. Le C. P. L. s'abstenant, l'épreuve était limitée à un match entre l'équipe du *Stade Lyonnais* : MM. Faure, Janin et Pillière, et celle du *Club Pédestre et Vélocepedique* : MM. Pacoud, Perrin, Fauroux et Louit. La victoire est restée à cette dernière, par 6 points contre 15, au Stade.

Bien qu'il y ait une assez grande différence dans le nombre des points de ces deux équipes, le Stade lyonnais a bravement défendu sa chance et son premier coureur Janin ne s'est classé que 30 secondes derrière l'équipe du C. P. V.

Partie du restaurant Jean, la piste qui était tracée en huit, s'étendait dans sa première partie dans les environs de la Tourette, St-Genis.

Repasant au point de départ, elle prenait la direction du pont d'Alai, Francheville. Elle mesurait 16 kilom. et comprenait un tracé très dur dans un terrain continuellement accidenté.

A 4 heures, le départ est donné par M. Martellat, président du Stade Lyonnais. Le peloton s'élance, traverse le village de Tassin et s'enfonce de suite dans les bois. Toute la première partie est menée par Faure du S. L. Au passage au poteau un changement se produit. Pacoud et Fauroux qui, jusqu'à ce moment s'étaient tenus derrière, démarrant brusquement et augmentant petit à petit l'allure se trouvent bientôt en tête, avec 100 mètres d'avance. A partir de ce moment, le résultat se dessine nettement. Faure, fatigué par le train du départ, perd de plus en plus; Janin et Pillière continuent courageusement la lutte. Louit et Perrin regagnent peu à peu leurs coéquipiers et c'est dans cet ordre que l'arrivée a lieu, l'équipe du C. P. V. première avec ses quatre coureurs en ligne se tenant par la main; Janin, S. L. à 30 secondes; Pillière, S. L. à 4 minutes; Faure, qui s'était trouvé faigué, rentre un moment après.

Le parcours a été fait en 1 h. 4' 3 secondes.

Les fonctions étaient remplies par MM. Rousset et Loine du C. P. V., membres du jury. M. Laréal du S. L., juge à l'arrivée. M. Martelat du S. L., starter-chronométrateur.

Le soir, un lunch intime réunissait une quarantaine d'invités, chez Jean, et c'est ensuite des toasts pour le développement du sport dans le Sud-Est, que s'est terminée cette agréable journée.

Grand Cross interclubs du Club Pédestre Lyonnais

Demain se disputera, pour la troisième fois, à Tassin, le grand cross-country interclubs du C. P. L., en deux catégories de *juniors* et *seniors*. De très beaux prix accordés par de généreux donateurs seront attribués dans chaque catégorie. La piste, qui mesurera environ 12 kilomètres, sera tracée par un coureur de chaque société affiliée à la F. S. A. F.

Le départ sera donné à 3 heures 1/2 précises au restaurant Jean, à Tassin, en face de la gare. La remise des brassards aura lieu 1/4 avant le départ.

Nous espérons bonne réussite pour cette épreuve, car bon nombre de coureurs et des meilleurs sont inscrits.

Nous rappelons à messieurs les coureurs non inscrits que les engagements, fixés à 0 fr. 50, seront définitivement, ce soir, à 11 heures, au siège : café Gersbach, 70, rue de Vendôme.

La distribution des prix aura lieu jeudi soir, à 8 h. 1/2, au siège du C. P. L.

Stade Lyonnais

Tous les membres sont présents sous la présidence de M. Martelat. Lecture du procès-verbal de la dernière réunion. M. Léonard fait le compte-rendu de la réunion du Comité du Sud-Est.

Un congé de 3 mois est accordé à M. Duret.

L'équipe seconde, pour courir le challenge de cross-country, est ainsi composée: MM. Faure Paul, Geoffray, Turel et Seigneur. Remerciements votés à M. Turel pour le bouquet qu'il offre au premier arrivant de la Société dans le challenge des équipes premières.

Les sociétaires sont informés que les inscriptions pour le cross-interclubs du C. P. L. seront reçues jusqu'à samedi 27 courant, au siège de cette dernière Société.

Grand Cross-Interclubs du Stade Lyonnais

L'intérêt suscité par l'annonce du *Cross annuel du Stade Lyonnais* va grandissant de jour en jour et il en sera de même jusqu'à ce que se soit déroulée cette importante manifestation sportive; nous en publions le règlement.

Il est organisé annuellement par le *Stade Lyonnais* un cross-country interclubs.

Ce cross se courra en deux catégories de coureurs: seniors et juniors.

La distance sera de 10 à 12 kilomètres environ.

Ce cross est ouvert à tout coureur sans distinction muni de la licence de la F.S.A.F.

Tout coureur prenant part à ce cross devra porter les couleurs officielles de la société à laquelle il appartient, si celle-ci est affiliée à la F.S.A.F.

Le droit d'engagement est fixé comme suit: seniors 1 fr. juniors 0 fr. 50 cent. Une réduction de moitié sera faite aux membres du S. L.

La clôture des engagements est fixée au mercredi précédent le cross.

La distribution des prix (en nature et objets d'art) se fera après le cross.

Comme il a déjà été annoncé dans le *Lyon-Sport* du 7 janvier ce cross se courra le 11 février prochain à Beaunant, et le départ sera donné à 3 heures 1/2 très précises.

La société organisatrice n'a rien négligé pour faciliter et encourager les coureurs, et nous publierons prochainement la liste des prix.

Les engagements sont reçus dès à présent au siège de la société tous les lundis et samedis soir de 8 1/2 à 11 1/2. Les mandats devront être adressés à M. Collombet, café Deruaz 2 quai des Célestins, Lyon.

Dimanche prochain, 28 janvier, pour la seconde fois, se courra à Tassin le challenge des équipes premières (équipes de 4 coureurs). Trois coureurs seulement du S. L. se présenteront: MM. Pilière, Faure et Janin.

ALPINISME



Le Club Alpin Français à l'Exposition de 1900.

Le pavillon du Club Alpin Français, dont le projet est l'œuvre de M. Schrader, et dont la construction s'est rapidement effectuée sous l'active direction de M. E. Brunnarius, ne sera pas un des moindres attraits de l'Exposition universelle.

Ce pavillon, terminé aujourd'hui extérieurement, à quelques détails près, a l'apparence d'un groupe d'habitations des Alpes françaises, surmonté d'un clocher de 32 mètres de hauteur, reproduction exacte du joli clocher des Houches, dans la vallée de Chamonix.

A l'intérieur, deux salles superposées, dont la plus vaste mesure 27 mètres de longueur sur 10 mètres de largeur, contiendront l'exposition du Club, pour laquelle les inscriptions déjà reçues permettent d'augurer un brillant succès. Celle du rez-de-chaussée, la plus vaste, renfermera les objets relatifs à l'alpinisme, les modèles de refuges,

les collections, publications ou curiosités, les costumes locaux, équipements, etc. La salle du premier étage, un peu moins longue, mais plus profonde, sera plus spécialement consacrée à la peinture et à la photographie alpestres, et réserve aux visiteurs de magnifiques surprises, dont nous aurons l'occasion de reparler.

La partie postérieure du bâtiment, invisible du Champ-de-Mars, cachée derrière le groupe de bâtisses alpestres surmonté d'une découpe de montagnes neigeuses, contient les dioramas et panoramas, qui formeront certainement un des points les plus visités du Champ-de-Mars. Le panorama principal, construit d'après les plans de M. Schrader, et exécuté par lui en collaboration avec plusieurs peintres distingués, d'après la maquette au 1/10 et les études qu'il a rapportées de ses quatre campagnes dans les glaciers du Mont-Blanc, est déjà assez avancée pour donner l'illusion saisissante de la réalité. Le site choisi est situé sur les pentes du glacier des Périades, au Nord-Ouest du Pic du Tacul, et embrasse l'ensemble de la Mer de Glace, du glacier du Géant, du Mont-Blanc et des Aiguilles de Chamonix. C'est un des aspects les plus grandioses des Alpes.

Un second panorama, moins étendu, a été étudié par M. Steinheil sur le sommet même du Combeynot, voisin du Lautaret. Le sombre massif du Pelvoux, avec ses neiges et ses glaciers couronnés par la Meije et la Barra des Ecrins, présente un contraste frappant avec les blancheurs presque infinies du Mont-Blanc. Enfin, cinq dioramas de montagnes françaises, Massif Central, Vosges, Pyrénées, Alpes-Maritimes, etc., achèveront de convertir les visiteurs à l'alpinisme.

SPECTACLES



CONCERTS

Grand-Théâtre. — Ce soir, *Samson et Dalila*.

Théâtre des Célestins. — Tous les soirs, *Coralie et Cie*.

Casino des Arts. — *Ohé! les Gones!* tous les soirs et pour longtemps sans doute.

Scala-Bouffes. — Mlle Gieter est actuellement en représentation à la Scala et jouera dans le *Nouveau Vieux Jeu*, dont la première représentation est fixée à après demain lundi.

Eldorado. — La Roulotte, en tournée à travers la France, a fait un arrêt pour quelques jours à l'Eldorado où, jeudi soir, les spectateurs lyonnais assistaient à sa première audition.

Le programme qu'elle apporte est sensiblement différent de celui de l'an dernier, soit comme choix de morceaux, soit comme interprètes. La nouveauté à signaler cette année consiste dans les chansons mimées ou animées, qui, pour la plupart, sont du plus heureux effet. Signalons tout particulièrement dans cette série le *Noël de Pierrot* et le *Testament de Pierrot* de notre ami Xavier Privas.

Georges Charton, directeur de la tournée, est toujours le fin diseur et l'amusant comique que nous connaissions déjà. Les artistes dont il s'est entouré, Mlles Lorée et Andrée Genel, MM. Clément, Georges Perduet et Spark constituent un noyau original où chacun à sa note particulière.

Le succès de la Roulotte a été très vif; il le sera encore davantage si l'on se résoud à faire les entr'actes un peu moins longs.

La Roulotte nous reste jusqu'au 31. Pendant tout le mois de février, nous aurons Polin, qui nous fera entendre, dans la première quinzaine, son joyeux répertoire, pour se dévoiler ensuite comédien parfait dans une pièce militaire écrite spécialement pour lui par le poète Hugues Delorme.

Cirque Rancy. — Tous les soirs, à 8 heures 1/2, et jeudis et dimanches à 3 heures, représentations équestres avec toutes les attractions et toutes terminées par *Les Vaqueros*, pantomime à grand spectacle avec chevaux et éléphants plongeurs et plongeon de 22 mètres de hauteur. Au programme Jacques Inaudi, célèbre calculateur. Les chiens minuscules du professeur Lacombe. Miss Félicia, acrobate équilibriste. Les Bris'act, les plus maladroits des jongleurs, par M. Palmer, accompagné de sa fille, etc., etc.

Salle Cyrano, 83, rue de la République (au fond de la cour). — Aujourd'hui samedi, à 2 heures de l'après-midi, inauguration des auditions du merveilleux Stentor, grâce auquel on entendra avec l'illusion de la réalité, les meilleurs artistes de l'Opéra et des théâtres de Paris, ainsi que des solistes de la garde républicaine.

Audition tous les jours de 2 heures à 6 heures 1/2 et de 8 heures à 10 heures du soir.

L'Administrateur-Gérant: A. BURNICHON.

Imp. P. LEGENDRE & Cie, Lyon. — Anc. Maison A. Waitener.

CHRONOMÈTRES SUISSES

Seul dépositaire à Lyon: E. ARDUIN, 8, Rue de l'Hôtel-de-Ville (Palais Saint-Pierre)

Montres acier oxydé d'un réglage parfait
PRIX EXCEPTIONNEL: 25 FR.